

VOLUME

1 Comptes publics

2005 › 2006

États financiers consolidés du gouvernement du Québec

Année financière terminée le 31 mars 2006



Québec 

COMPTES PUBLICS 2005-2006

VOLUME 1

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Année financière terminée le 31 mars 2006

Publiés conformément aux dispositions de l'article 86
de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001)

Finances
Québec 

ISSN 0706-2869
ISBN 2-550-48162-3
ISBN 978-2-550-48162-1
ISBN 2-550-48163-1(PDF)
ISBN 978-2-550-48163-8

Dépôt légal – 4^e trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec

À son Excellence le lieutenant-gouverneur du Québec
L'Honorable Lise Thibault
Hôtel du gouvernement
Québec

Excellence,

Le soussigné a l'honneur de vous présenter les Comptes publics du gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 2006.

Le ministre des Finances,

A handwritten signature in black ink, reading "Michel Audet". The signature is written in a cursive style with a large initial 'M'.

Michel Audet

Québec, Octobre 2006

Monsieur Michel Audet
Ministre des Finances
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai l'honneur de vous présenter les Comptes publics du gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 2006, lesquels ont été préparés selon les dispositions de l'article 86 de la *Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001)*, en conformité avec les conventions comptables du gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le contrôleur des finances,

A handwritten signature in black ink, reading "Carole Boisvert". The signature is written in a cursive, flowing style.

Carole Boisvert, CA

Québec, Octobre 2006

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS	9
GLOSSAIRE	11
DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ.....	15
ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS	
1. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE.....	19
2. RETOUR SUR LE BUDGET 2005-2006	20
3. RISQUES ET INCERTITUDES	21
4. ANALYSE DES ÉCARTS	22
Sommaire des résultats de fonctionnement consolidés	22
Revenus consolidés	23
Dépenses consolidées.....	26
Solde budgétaire consolidé	28
Besoins financiers nets consolidés	28
Avoirs financiers et passifs du gouvernement.....	30
Évolution de la dette totale du gouvernement.....	31
5. RÉSULTAT DE L'ANALYSE DES INDICATEURS.....	33
ANNEXE - STATISTIQUES FINANCIÈRES	40
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL.....	45
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT	47
ÉTAT CONSOLIDÉ DES DÉFICITS CUMULÉS.....	48
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	49
ÉTAT CONSOLIDÉ DES BESOINS FINANCIERS ET DE FINANCEMENT	50
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS	52

ANNEXES

1-	MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DONT LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES ONT ÉTÉ EFFECTUÉES À MÊME LE FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU	79
2-	ORGANISMES ET FONDS SPÉCIAUX DU GOUVERNEMENT QUI ONT LEUR PROPRE ENTITÉ COMPTABLE	82
3-	ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT	85
4-	ORGANISMES ET FONDS EXERÇANT DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES EXCLUES DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT	86
5-	DÉTAIL DES REVENUS	87
6-	DÉTAIL DES DÉPENSES	88
7-	PLACEMENTS TEMPORAIRES	89
8-	DÉBITEURS	90
9-	PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT	91
10-	PLACEMENTS À LONG TERME	99
11-	DÉCOUVERT BANCAIRE	100
12-	CRÉDITEURS ET FRAIS À PAYER	101
13-	DETTES	102
14-	DETTE NETTE	107
15-	IMMOBILISATIONS	108
16-	DÉTAIL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	109
17-	ÉVENTUALITÉS	113
18-	SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES EXERCÉES PAR DES ORGANISMES ET FONDS DU GOUVERNEMENT	118
19-	INFORMATION FINANCIÈRE SUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION EXCLUS DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT	120

Présentation des Comptes publics

Les Comptes publics 2005-2006 présentent la situation financière du gouvernement du Québec et ses résultats de fonctionnement. Afin d'accroître l'utilité et la transparence, ils englobent une analyse financière et un glossaire pour en faciliter la compréhension.

Le ministère des Finances est conscient que l'utilisation d'indicateurs est un outil extrêmement efficace pour être en mesure d'observer l'évolution de l'état des finances du gouvernement. C'est la raison pour laquelle sept indicateurs représentatifs sont présentés à la section « Analyse des états financiers ».

La production des Comptes publics requiert la participation et la collaboration d'un nombre important d'employés des différents ministères, organismes ainsi que des entreprises du gouvernement. Nous tenons à les remercier pour leur appui à la publication de ce document.

Préalablement à la publication de ces Comptes publics, le ministère des Finances informe régulièrement la population de l'état des finances du gouvernement et des résultats de ses opérations financières.

Les *Comptes publics 2005-2006* présentent l'information relative aux résultats réels de l'année financière 2005-2006. Les prévisions initiales avaient été présentées au *Budget 2005-2006* du 21 avril 2005 et sont révisées lors de la Synthèse trimestrielle des opérations financières au 30 septembre 2005. Les résultats préliminaires ont été présentés dans le *Budget 2006-2007*.

Les Comptes publics de l'année financière terminée le 31 mars 2006 ont été préparés par le Contrôleur des finances pour le ministre des Finances selon les dispositions de l'article 86 de la *Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001)*, en conformité avec les conventions comptables déterminées par le Conseil du trésor. Ils sont publiés en deux volumes.

Volume 1 – États financiers consolidés du gouvernement du Québec

Le volume 1 présente les états financiers consolidés du gouvernement du Québec ainsi qu'une analyse financière qui permet une meilleure compréhension des opérations survenues au cours de l'année financière 2005-2006.

Les états financiers consolidés se composent principalement des éléments suivants :

- L'état consolidé des résultats de fonctionnement rend compte du surplus ou du déficit annuel découlant des activités de l'exercice. Il expose les revenus du gouvernement, les coûts des services et autres charges courantes et la variation entre l'exercice en cours et le précédent.
- L'état consolidé des déficits cumulés présente l'évolution des déficits cumulés en tenant compte des résultats de l'exercice ainsi que de divers redressements, s'il y a lieu.

- L'état consolidé de la situation financière présente les ressources financières du gouvernement du Québec ainsi que ses obligations. Il montre la dette nette de laquelle il faut soustraire la valeur nette des immobilisations pour déterminer les déficits cumulés.
- L'état consolidé des besoins financiers et de financement fait état de l'évolution des liquidités (espèces et quasi-espèces) et permet de déterminer les besoins financiers nets du gouvernement pour l'exercice.
- Les notes et les annexes fournissent des renseignements additionnels sur des rubriques composant les différents états consolidés et font partie intégrante des états financiers consolidés. Les notes comprennent également un sommaire des principales conventions comptables qui sont retenues dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Le rapport du Vérificateur général du Québec présente son opinion sur les états financiers consolidés.

Volume 2 – Revenus, crédits, dépenses et investissements du Fonds consolidé du revenu et informations financières sur les fonds spéciaux du gouvernement du Québec

Le volume 2 est publié en trois sections. Les deux premières sections rendent compte des opérations des entités dont les revenus appartiennent au Fonds consolidé du revenu ou au Fonds des services de santé ainsi que celles dont le fonctionnement est pourvu d'allocations du Parlement provenant de ces fonds. Ces entités sont les ministères, les organismes budgétaires, l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne ainsi que les autres portefeuilles. La troisième section présente de l'information financière sommaire sur les fonds spéciaux.

Glossaire

Les termes suivants sont utilisés dans la section « Analyse des états financiers » et dans tous les états financiers contenus dans ce volume.

Avoirs financiers

Les avoirs financiers comprennent principalement les débiteurs, les placements temporaires, les participations dans les entreprises du gouvernement et les placements à long terme.

Avoirs non financiers

Actifs disponibles à la fin de l'exercice qui ne peuvent pas normalement être convertis en argent pour servir au remboursement de la dette sans perturber les opérations de l'État.

Besoins financiers nets

Les besoins financiers nets du gouvernement sont la résultante nette des liquidités requises pour les activités de fonctionnement et les activités d'investissement.

Comptabilité de caisse

Méthode de comptabilisation qui consiste à constater les revenus au moment où ils font l'objet d'un encaissement et à imputer les dépenses aux résultats de l'exercice au cours duquel elles font l'objet d'un décaissement.

Comptabilité d'exercice

Méthode de comptabilisation qui consiste à tenir compte, dans la détermination du résultat net d'une entité, des revenus et des dépenses découlant des opérations d'un exercice lorsque les revenus sont gagnés et les dépenses engagées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement ou de toute autre façon.

Conventions comptables du gouvernement

Les conventions comptables du gouvernement définissent la façon d'inscrire les opérations financières à ses livres et d'en rendre compte adéquatement à la population. Celles-ci sont édictées par une décision du Conseil du trésor.

Cycle budgétaire

Le cycle budgétaire se définit par deux grands principes :

- la planification des revenus et des dépenses par la publication du Discours sur le budget et le dépôt du Budget des dépenses;

Glossaire (suite)

- le suivi de l'évolution des revenus et l'exécution du budget de dépenses.

Dettes directes

La dette directe correspond aux emprunts contractés sur les marchés financiers pour les besoins financiers du Fonds consolidé du revenu et des organismes consolidés.

Dettes nettes

La dette nette est constituée des déficits d'opération cumulés et de la valeur nette des immobilisations. Elle correspond à la différence entre les avoirs financiers et les passifs du gouvernement.

Dettes totales

La dette totale du gouvernement comprend la dette directe et le passif net au titre des régimes de retraite. On soustrait du passif des régimes de retraite le Fonds d'amortissement des régimes de retraite, un actif qui sera éventuellement utilisé pour payer les prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Emprunts par anticipation

Emprunts effectués au cours d'un exercice avec contrepartie à l'encaisse pour les besoins de financement de l'exercice suivant.

Fonds consolidé du revenu

Les sommes d'argent perçues ou reçues de diverses sources et sur lesquelles le Parlement a droit d'allocation constituent le Fonds consolidé du revenu. Le Fonds est constitué des ministères ainsi que des organismes budgétaires nommés à l'annexe 1 de la *Loi sur l'administration financière*.

Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)

En vertu de la *Loi sur l'administration financière*, le ministre des Finances peut placer à long terme, par dépôt à la Caisse de dépôt et placement du Québec, toute partie du Fonds consolidé du revenu jusqu'à concurrence des sommes qui sont comptabilisées au passif au titre des régimes de retraite, pour former un fonds d'amortissement en vue de pourvoir au paiement d'une partie ou de l'ensemble des prestations de ces régimes de retraite.

Indicateurs

Outils de mesure permettant de suivre et d'apprécier la réalisation d'un objectif, la mise en œuvre d'une stratégie ou l'accomplissement d'un travail ou d'une activité.

Glossaire (suite)

Instruments financiers

Liquidités, titre de participation dans une entité, ou contrat qui est à la fois la source d'un actif financier pour l'un des deux contractants et la source d'un passif financier ou d'un instrument de capitaux propres pour l'autre contractant.

Instruments financiers dérivés

Instruments dont la valeur fluctue en fonction d'un sous-jacent sans nécessiter la détention ou la livraison du sous-jacent lui-même.

Méthodes de consolidation

Méthode de consolidation ligne par ligne

Les comptes du Fonds consolidé du revenu et des autres entités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, à l'exception des entreprises du gouvernement, sont homogénéisés et combinés ligne par ligne selon les conventions comptables du gouvernement.

Méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation

Méthode de consolidation qui prévoit que les participations dans les entreprises du gouvernement sont enregistrées au coût, lequel est, d'une part, ajusté annuellement des quotes-parts du gouvernement dans les résultats de ses entreprises avec contrepartie aux revenus et, d'autre part, réduit de la part des dividendes versés ou déclarés par l'entreprise au gouvernement. Les critères d'établissement d'une entreprise du gouvernement sont définis dans les notes complémentaires aux états financiers.

Missions

Champs d'activité fondamentaux d'un gouvernement qui constituent sa raison d'être. Au Québec, il existe six missions, soit : santé et services sociaux, éducation et culture, économie et environnement, soutien aux personnes et aux familles, gouverne et justice, et le service de la dette.

Paiements de transfert

Sommes transférées par un gouvernement à un particulier, à une organisation ou à un autre gouvernement, au titre desquelles le gouvernement cédant :

- i) ne reçoit directement aucun bien ou service en contrepartie, contrairement à une opération d'achat/vente;
- ii) ne prévoit pas toucher un produit financier, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement.

Glossaire (suite)

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères, les organismes, les entreprises et les fonds spéciaux qui doivent rendre compte de la gestion de leurs opérations et ressources financières soit à un ministre, soit directement à l'Assemblée nationale et qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle.

Produit intérieur brut (PIB)

Valeur de tous les biens et services produits à l'intérieur des limites géographiques d'un pays ou d'un territoire au cours d'une période donnée.

Revenus autonomes

Les revenus provenant des impôts sur le revenu et les biens, des taxes à la consommation, des droits, des permis, des revenus divers ainsi que les revenus provenant des entreprises du gouvernement constituent le total des revenus autonomes.

Solde budgétaire consolidé

Le solde budgétaire consolidé représente la différence entre les revenus et dépenses budgétaires consolidés en tenant compte de la réserve budgétaire.

Déclaration de responsabilité

Le gouvernement est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés préparés par le contrôleur des finances pour le ministre des Finances en conformité avec la *Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001, article 86)*. Ces états sont préparés selon les conventions comptables énumérées dans la note complémentaire 1. L'analyse des états financiers contenue dans le volume 1 a aussi été préparée par le gouvernement du Québec.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, le gouvernement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne conçus pour fournir une certitude raisonnable que les opérations sont dûment autorisées par le Parlement, réalisées et comptabilisées adéquatement.

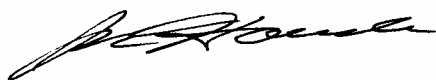
Le Contrôleur des finances est responsable de la comptabilité gouvernementale et obtient des ministères, organismes, entreprises et fonds du gouvernement toute l'information nécessaire pour satisfaire aux exigences de la comptabilité.

Le gouvernement soumet ses états financiers consolidés, pour certification, au Vérificateur général qui expose, dans son rapport à l'Assemblée nationale, la nature et l'étendue de sa vérification ainsi que l'expression de son opinion.

Les états financiers faisant partie des Comptes publics sont déposés annuellement à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances.

Au nom du gouvernement du Québec,

Le sous-ministre des Finances,



Jean Houde

Le contrôleur des finances,



Carole Boisvert, CA

Québec, le 11 octobre 2006

SECTION

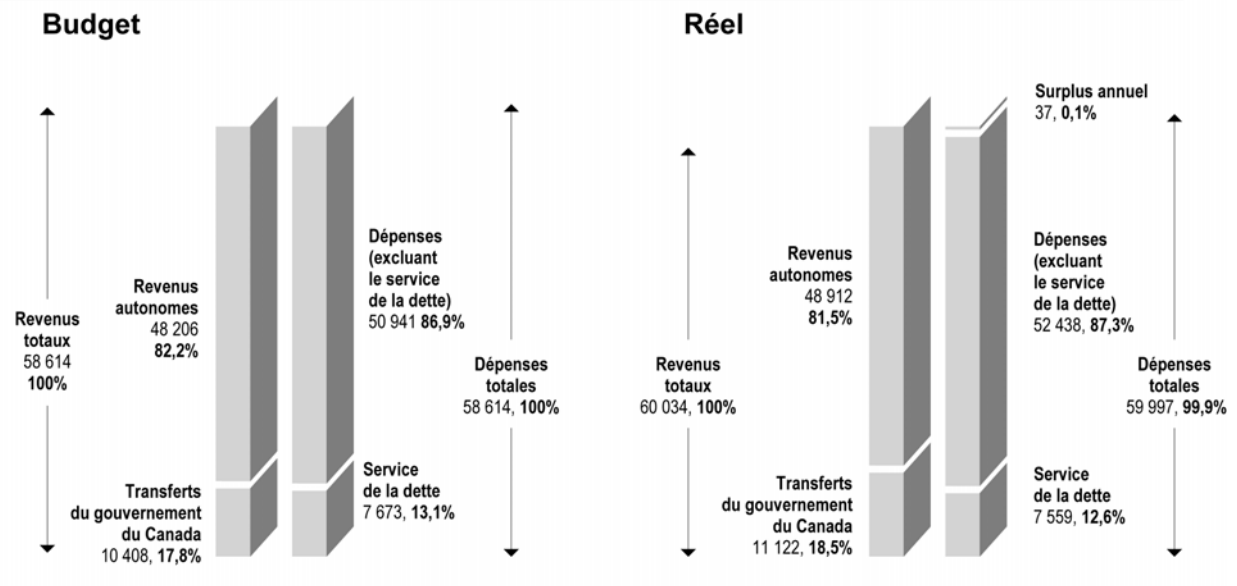
1

Analyse des
états financiers

1. Faits saillants de l'exercice

- Pour l'année 2005, le produit intérieur brut (PIB) réel s'est accru de 2,2 % alors que la prévision budgétaire faisait état d'une hausse de 2,4 %.
- Les résultats réels montrent un surplus annuel de 37 millions de dollars.
- Les revenus consolidés s'établissent à 60 034 millions de dollars, en hausse de 1 420 millions de dollars par rapport au budget du 21 avril 2005.
- Les dépenses consolidées, quant à elles, s'élèvent à 59 997 millions de dollars, soit une hausse de 1 383 millions de dollars par rapport à la prévision du 21 avril 2005. Elles ont augmenté de 4,3 % par rapport à l'exercice précédent.
- Pour leur part, les besoins financiers consolidés ont été réduits à 209 millions de dollars, soit une diminution de 225 millions de dollars par rapport au Budget 2005-2006.
- Par ailleurs, le niveau de la dette totale du gouvernement a été revu à la hausse de 2 842 millions de dollars depuis le Budget du 21 avril 2005.

2006



2. Retour sur le Budget 2005-2006

Lors du Budget 2005-2006, le gouvernement s'était engagé à maintenir l'équilibre budgétaire.

La croissance anticipée des revenus autonomes, excluant ceux des entreprises du gouvernement, était de 3,0 %. Cette progression tenait compte du plein impact des mesures fiscales annoncées dans les budgets précédents ainsi que de celles du budget 2005-2006. Cette prévision reflétait également les baisses de l'impôt sur le revenu des particuliers.

En ce qui concerne les entreprises du gouvernement, les revenus devaient croître de 3,7 %. Cette augmentation, par rapport aux résultats atteints en 2004-2005, s'appuyait notamment sur la progression attendue des bénéficiaires de la Société des alcools du Québec qui avaient été affectés l'année précédente par la grève de ses employés.

Les revenus de transferts du gouvernement fédéral du Canada devaient augmenter de 4,1 % en 2005-2006. Cette prévision découlait notamment de la hausse des transferts pour la santé résultant de l'Accord sur la santé de septembre 2004 ainsi que de la contribution fédérale de 165 millions de dollars pour le financement des places en garderie.

Le Budget 2005-2006 prévoyait une croissance des dépenses de programmes de 3,6 %. La prévision faisait état d'un relèvement de l'objectif des dépenses de programmes pour tenir compte de l'équité salariale et du renouvellement des conventions collectives des employés de l'État.

De plus, le gouvernement maintenait la santé et l'éducation parmi ses principales priorités. Le Discours sur le budget du 21 avril 2005 annonçait une hausse de plus de 800 millions de dollars du budget de la santé ainsi qu'une majoration de plus de 300 millions de dollars du budget de l'éducation. Pour l'exercice 2005-2006, les prévisions de dépenses des missions «Santé et services sociaux» et «Éducation et culture» s'établissaient respectivement à 21,6 et à 13,0 milliards de dollars.

3. Risques et incertitudes

Le gouvernement établit son budget annuel en s'appuyant sur des prévisions économiques. Toute variation observée, notamment au niveau de la croissance de l'économie, de l'indice des prix à la consommation ou des taux d'intérêt, peut amener des résultats réels différents de ceux prévus. Par exemple, une variation de 1 % du PIB nominal a un impact de l'ordre de 450 millions de dollars sur les revenus autonomes du gouvernement.

Les transferts du gouvernement fédéral du Canada, qui représentent près de 19 % des revenus totaux du gouvernement en 2005-2006, sont influencés par des révisions de données économiques, fiscales ou démographiques, ou par des négociations avec le gouvernement fédéral du Canada qui s'effectuent sur une base régulière. Ces révisions et ces négociations peuvent modifier le niveau des revenus de transferts du gouvernement fédéral du Canada.

En ce qui concerne les dépenses de programmes, le niveau des dépenses allouées à certains programmes est également lié à la situation économique. Par exemple, l'évolution du marché du travail influence le coût des programmes de mesures d'aide à l'emploi et de sécurité du revenu. De même pour la santé, le vieillissement de la population augmente le risque de dépassement des coûts au chapitre des médicaments et des services à la population.

Par ailleurs, la variation des taux d'intérêt de même que la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises composant la dette ont des effets sur le service de la dette.

Enfin, le gouvernement fait l'objet de certaines réclamations et de causes en instance qui sont présentées à la note 10 des états financiers.

4. Analyse des écarts

Sommaire des résultats de fonctionnement consolidés

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006

(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 21 avril 2005 ⁽¹⁾	Résultats réels au 31 mars 2006	Variation par rapport au budget		Résultats réels au 31 mars 2005	Variation par rapport à l'exercice précédent	
			\$	%		\$	%
Revenus autonomes excluant les revenus provenant des entreprises du gouvernement	43 753	44 358	605	1,4	42 600	1 758	4,1
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 453	4 554	101	2,3	4 346	208	4,8
Revenus autonomes	48 206	48 912	706	1,5	46 946	1 966	4,2
Transferts du gouvernement du Canada ⁽²⁾	10 408	11 122	714	s.o.	9 939	1 183	s.o.
Total des revenus	58 614	60 034	1 420	s.o.	56 885	3 149	s.o.
Dépenses (excluant le service de la dette)							
Santé et services sociaux	21 647	21 984	337	1,6	20 923	1 061	5,1
Éducation et culture	12 953	13 045	92	0,7	12 538	507	4,0
Autres missions ⁽³⁾	16 341	17 409	1 068	6,5	16 639	770	4,6
	50 941	52 438	1 497	2,9	50 100	2 338	4,7
Service de la dette	7 673	7 559	(114)	(1,5)	7 449	110	1,5
Total des dépenses	58 614	59 997	1 383	2,4	57 549	2 448	4,3
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	--	37	37		(664)	701	

(1) Ces données incluent, en plus du Fonds consolidé du revenu, les revenus et dépenses des comptes à fin déterminée et des organismes et fonds spéciaux du gouvernement.

(2) La mise en place de la comptabilité d'exercice pour les revenus de transferts du gouvernement fédéral du Canada a été effectuée à compter de 2005-2006 de manière prospective. Il est donc inapproprié de comparer le niveau des revenus de 2005-2006, qui est sur base de comptabilité d'exercice, par rapport à celui de 2004-2005, qui est sur base de comptabilité de caisse.

(3) Les autres missions comprennent : « Économie et environnement », « Soutien aux personnes et aux familles » ainsi que « Gouverne et justice ».

4. Analyse des écarts (suite)

Revenus consolidés

Comparaison du réel avec le budget

Les revenus autonomes, excluant les revenus provenant des entreprises du gouvernement, sont plus élevés de 605 millions de dollars que la prévision présentée au Budget 2005-2006. Cette augmentation se compose de hausses au chapitre des impôts des sociétés, des revenus divers et des droits et permis, compensées partiellement par une baisse des taxes à la consommation.

Quant aux revenus provenant des entreprises du gouvernement, l'augmentation de 101 millions de dollars est principalement attribuable à une augmentation de 198 millions de dollars des bénéfices attribuables à Hydro-Québec, compensée par une diminution de 25 millions de dollars à la Société des alcools du Québec et de 72 millions de dollars pour les autres entreprises.

En ce qui a trait aux transferts du gouvernement fédéral du Canada, l'augmentation de 714 millions de dollars s'explique notamment par :

- l'adoption de la méthode de la comptabilité d'exercice qui a entraîné une hausse estimée à 219 millions de dollars présentée en détail dans la Synthèse des opérations financières au 30 septembre 2005;
- la baisse de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, rétroactive au 1^{er} janvier 2005 et qui a produit un effet positif de 181 millions de dollars sur les revenus de transferts du gouvernement fédéral du Canada.

Par ailleurs, cette révision tient également compte d'une contribution fédérale de 200 millions de dollars, au titre des comptes à fin déterminée, affectée à la mise en œuvre du Régime québécois d'assurance parentale.

4. Analyse des écarts (suite)

Comparaison du réel avec l'exercice précédent

La hausse des revenus autonomes de 1 966 millions de dollars ou de 4,2 % est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- 534 millions de dollars ou 12,6 % à l'impôt des sociétés résultant de la croissance de leurs bénéfices en 2004 et 2005, entraînant une augmentation des acomptes provisionnels à verser en 2005-2006;
- 477 millions de dollars ou 25,7 % pour les revenus de vente de biens et de services résultant notamment du gain de 133 millions de dollars réalisé par Investissement-Québec sur la vente de son placement dans la Compagnie minière Québec Cartier ainsi que des revenus supplémentaires d'organismes consolidés;
- 384 millions de dollars ou 4,1 % pour la taxe de vente qui s'explique par la vigueur des dépenses des ménages;
- 208 millions de dollars ou 4,8 % pour les revenus provenant des entreprises du gouvernement principalement dus à une hausse des bénéfices de la Société des alcools du Québec et de la Société générale de financement du Québec;
- 132 millions de dollars ou 0,8 % pour les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers qui s'expliquent notamment par la hausse des revenus des particuliers compensée partiellement par l'effet des mesures fiscales annoncées lors des budgets précédents.

La mise en place de la comptabilité d'exercice pour les revenus de transferts du gouvernement fédéral du Canada a été effectuée à compter de 2005-2006 de manière prospective. Il est donc inapproprié de comparer le niveau des revenus de 2005-2006, qui est sur base de comptabilité d'exercice, par rapport à celui de 2004-2005, qui est sur base de comptabilité de caisse.

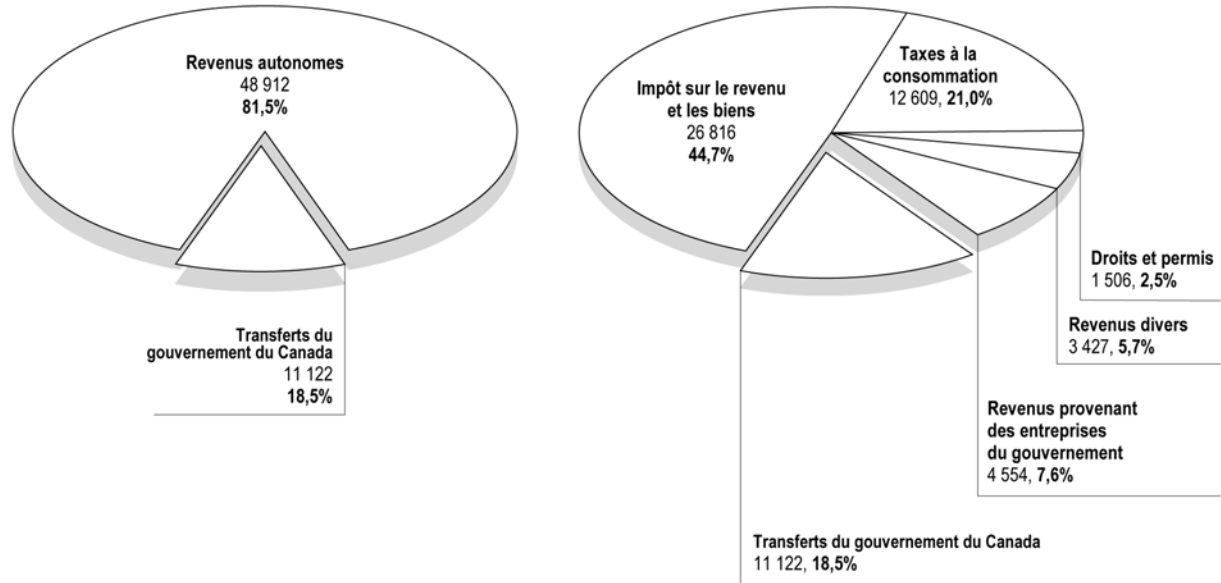
4. Analyse des écarts (suite)

Revenus consolidés

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006
(en millions de dollars)

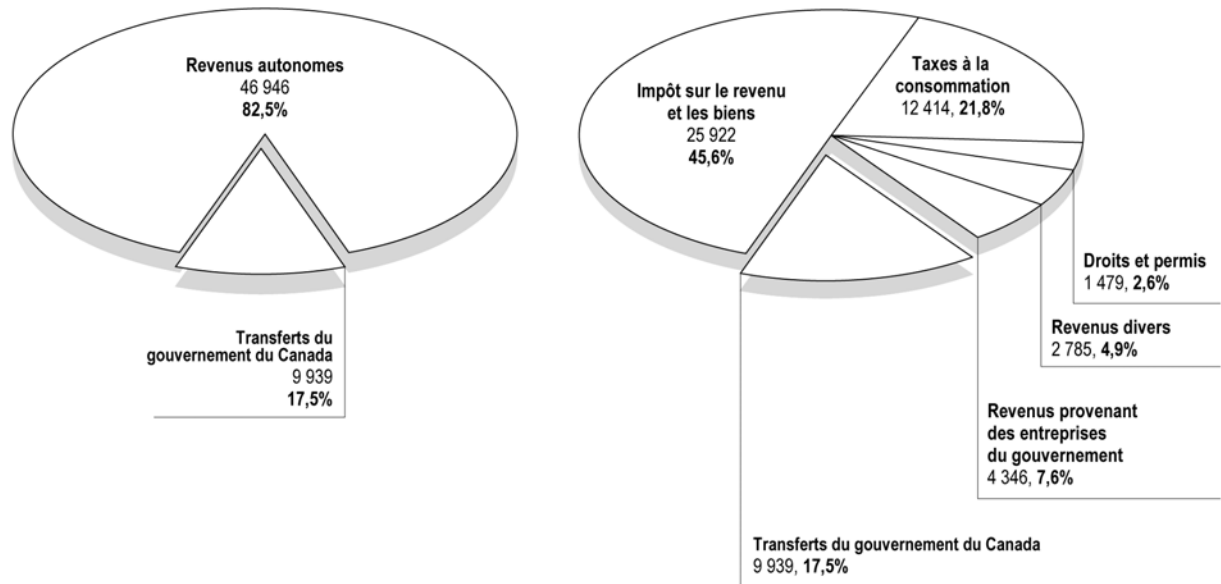
2006

Revenus totaux: 60 034



2005 ⁽¹⁾

Revenus totaux: 56 885



(1) Certains chiffres de 2005 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

4. Analyse des écarts (suite)

Dépenses consolidées

Comparaison du réel avec le budget

Pour l'exercice 2005-2006, les dépenses consolidées excluant le service de la dette sont plus élevées de 1 497 millions de dollars que la prévision présentée au Budget 2005-2006. Les dépenses de programmes ont été révisées à la hausse pour tenir compte, entre autres, d'une majoration de 648 millions de dollars de dépenses supplémentaires d'organismes consolidés et des comptes à fin déterminée, 380 millions de dollars de la dépense de créances douteuses du ministère du Revenu, de 140 millions de dollars pour la provision pour pertes sur les interventions financières garanties, et d'un rehaussement de 108 millions de dollars de la dépense inscrite pour l'équité salariale.

Quant au service de la dette, il est inférieur de 114 millions de dollars par rapport à la prévision. Cette diminution résulte notamment d'une meilleure performance que prévue du dollar canadien par rapport aux différentes devises composant la dette et de taux d'intérêt moins élevés que prévus. Par ailleurs, cette révision a été compensée par une hausse des intérêts au titre des régimes de retraite en raison de l'augmentation de l'obligation actuarielle du gouvernement à l'égard de ces régimes ainsi que du taux d'intérêt applicable à cette obligation.

Comparaison du réel avec l'exercice précédent

L'augmentation de 2 338 millions de dollars ou de 4,7 % des dépenses excluant le service de la dette est principalement attribuable aux hausses suivantes :

- 1 061 millions de dollars ou 5,1 %, à la mission « Santé et services sociaux » qui traduisent les efforts consentis par le gouvernement dans le but d'améliorer les services directs à la population;
- 507 millions de dollars ou 4,0 %, à la mission « Éducation et culture » découlant essentiellement d'une injection supplémentaire de 321 millions de dollars pour la réussite scolaire telle qu'annoncée en avril 2005;
- 770 millions de dollars ou 4,6 % aux « Autres missions » causée principalement par 200 millions de dollars au titre des comptes à fin déterminée affectés à la mise en œuvre du Régime québécois d'assurance parentale, 167 millions de dollars de contributions additionnelles au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, 140 millions de dollars pour la provision pour pertes sur les interventions financières garanties

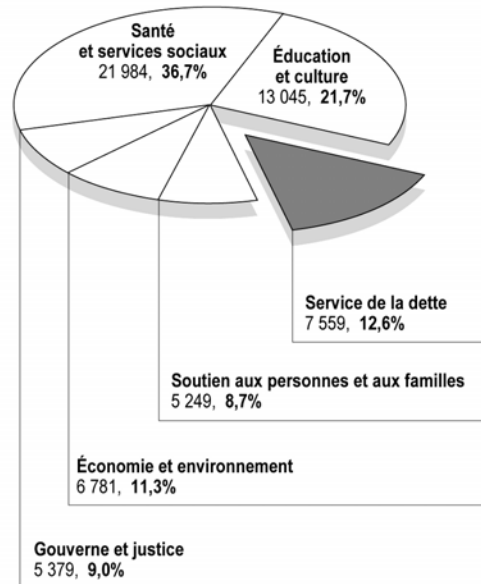
Enfin, la dépense au titre du service de la dette est supérieure de 110 millions de dollars ou de 1,5 % par rapport à 2004-2005 principalement attribuable à une augmentation de la dépense d'intérêts afférente aux organismes consolidés.

4. Analyse des écarts (suite)

Dépenses consolidées ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006 (en millions de dollars)

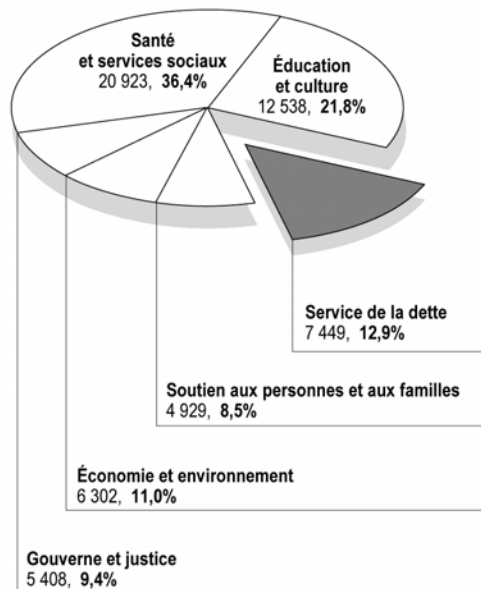
2006

Dépenses totales: 59 997
Par missions



2005 ⁽¹⁾

Dépenses totales: 57 549
Par missions



(1) Certains chiffres de 2005 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

4. Analyse des écarts (suite)

Solde budgétaire consolidé

Les résultats réels pour l'exercice 2005-2006 montrent un surplus annuel de 37 millions de dollars. Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'équilibre budgétaire (L.R.Q., c. E-12.00001)*, le ministre des Finances fait une reddition de comptes à l'Assemblée nationale sur l'excédent ou le dépassement réalisé au cours de l'année financière au regard des objectifs visés par la Loi.

L'excédent cumulé selon la Loi sur l'équilibre budgétaire à la fin de l'année financière 2005-2006 se détaille de la façon suivante :

Excédent cumulé selon la *Loi sur l'équilibre budgétaire*

(en millions de dollars)

	2006		2005
	Budget	Données réelles	Données réelles
Excédent cumulé, au début	155	155	819
Excédent (dépassement) déclaré de l'année		37	(664)
Excédent cumulé, à la fin	155	192	155

Besoins financiers nets consolidés

Par rapport au budget 2005-2006, l'amélioration des besoins financiers nets consolidés de 225 millions de dollars s'explique essentiellement par :

- le surplus annuel de 37 millions de dollars.
- la réduction de 188 millions de dollars des besoins financiers nets dus aux opérations non budgétaires consolidées découle :
 - d'une augmentation de 516 millions de dollars à la rubrique « Autres comptes » qui provient pour l'essentiel d'une réduction des créditeurs et frais à payer découlant principalement de l'adoption de la comptabilité d'exercice applicable aux revenus de transfert du gouvernement fédéral du Canada;
 - d'une diminution de 334 millions de dollars à la rubrique « Placements, prêts et avances » découlant d'une valeur moins élevée que prévue de la participation du gouvernement dans ses entreprises et des placements à long terme;

4. Analyse des écarts (suite)

- d'une diminution de 294 millions de dollars à la rubrique « Régimes de retraite » reflétant l'augmentation de la charge de retraite et des intérêts au titre des régimes de retraite qui ne donne pas lieu à des versements.

Besoins financiers nets consolidés

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006

(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 21 avril 2005	Données réelles	Variation par rapport au budget
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Surplus annuel		37	37
Opérations non budgétaires consolidées			
Placements, prêts et avances	(1 517)	(1 183)	334
Immobilisations	(1 242)	(1 166)	76
Régimes de retraite	2 016	2 310	294
Autres comptes	309	(207)	(516)
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Opérations non budgétaires consolidées	(434)	(246)	188
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
BESOINS FINANCIERS NETS CONSOLIDÉS	<u> </u> <u> </u>	<u> </u> <u> </u>	<u> </u> <u> </u>

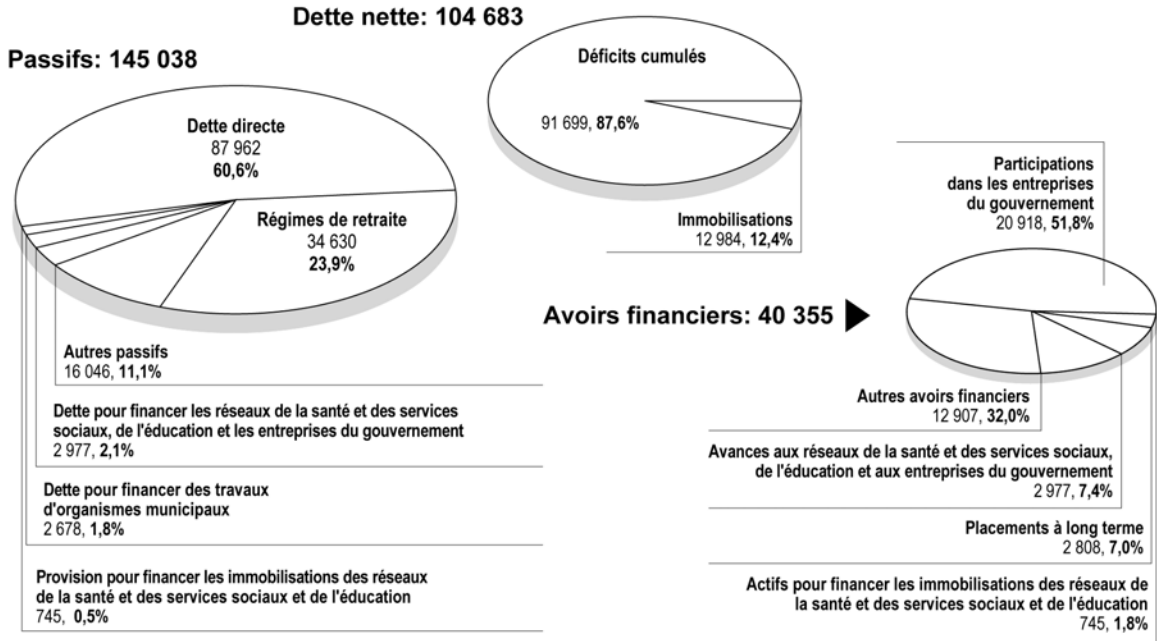
4. Analyse des écarts (suite)

Avoirs financiers et passifs du gouvernement

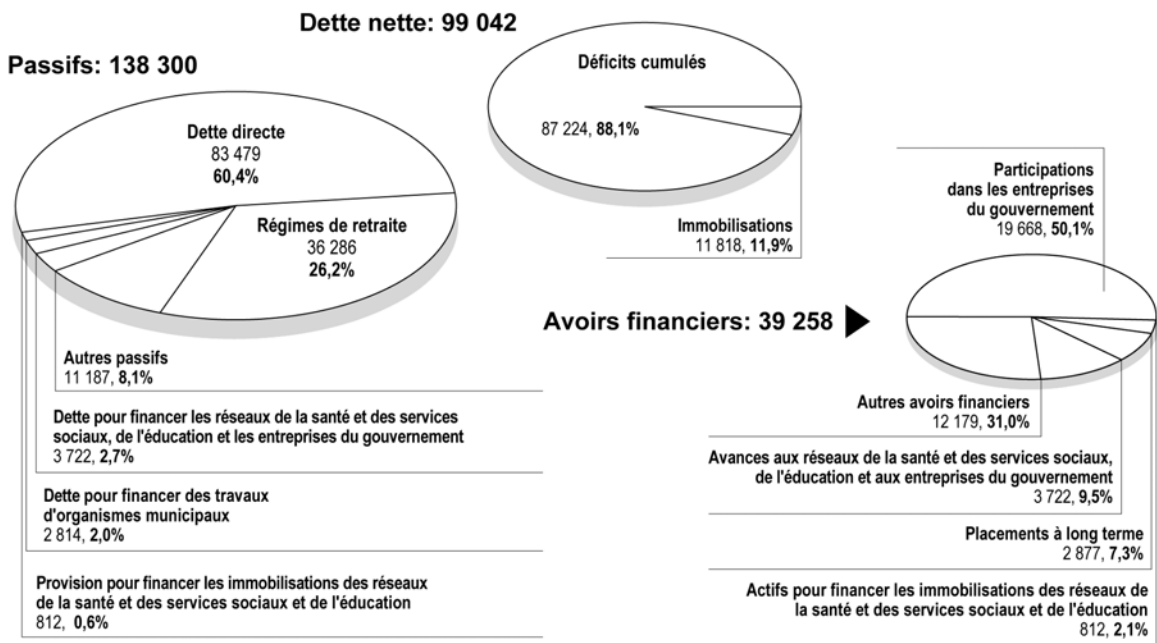
AU 31 MARS 2006

(en millions de dollars)

2006



2005



4. Analyse des écarts (suite)

Comparaison du réel avec l'exercice précédent

La différence entre les avoirs financiers et les passifs du gouvernement correspond à la **dette nette**. Au 31 mars 2006, celle-ci se chiffrait à 104 683 millions de dollars, soit une augmentation de 5 641 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les **avoirs financiers** ont augmenté de 1 097 millions de dollars au cours de l'exercice 2005-2006. Cela s'explique essentiellement par une augmentation de 1 250 millions de dollars de la participation dans les entreprises du gouvernement et un accroissement de 626 millions de dollars des débiteurs, compensés partiellement par une diminution de 745 millions de dollars des avances consenties aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation et aux entreprises du gouvernement. Le détail des avoirs financiers est présenté aux annexes 7 à 10 des états financiers consolidés.

Les **passifs** du gouvernement sont principalement constitués de la dette directe, des régimes de retraite, de la dette pour financer les réseaux et des créditeurs et frais à payer. Au cours de l'exercice 2005-2006, l'accroissement des passifs du gouvernement est principalement dû à l'augmentation des créditeurs et frais à payer, ainsi qu'à l'augmentation de la dette totale du gouvernement.

Le tableau ci-dessous présente la variation de la dette totale du gouvernement par rapport à la prévision du Budget 2005-2006, ainsi que son évolution par rapport à l'année financière précédente.

Évolution de la dette totale du gouvernement

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006

(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 21 avril 2005	Résultats réels au 31 mars 2006	Variation par rapport au budget	Résultats réels au 31 mars 2005	Variation par rapport à l'exercice précédent
Dette directe ⁽¹⁾	82 568	87 962 ⁽²⁾	5 394	83 479 ⁽²⁾	4 483
Passif au titre des régimes de retraite	56 675	57 193	518	54 619	2 574
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	(19 493)	(22 563)	(3 070)	(18 333)	(4 230)
Passif net au titre des régimes de retraite	37 182	34 630	(2 552)	36 286	(1 656)
DETTE TOTALE	119 750	122 592	2 842	119 765	2 827

(1) Comprend les pertes (gains) de change reportés.

(2) Comprend les emprunts effectués par anticipation.

4. Analyse des écarts (suite)

Comparaison du réel avec le budget

La révision à la hausse de 5 394 millions de dollars de la dette directe, par rapport au niveau prévu au Budget 2005-2006, s'explique principalement par des emprunts de 3 000 millions de dollars réalisés pour effectuer des dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite. Par ailleurs, cette révision tient également compte d'emprunts effectués par anticipation pour un montant total de 2 684 millions de dollars.

L'augmentation de l'actif du Fonds d'amortissement des régimes de retraite de 3 070 millions de dollars est essentiellement due à ces dépôts.

Comparaison du réel avec l'exercice précédent

Ainsi, au 31 mars 2006, la dette totale du gouvernement s'élevait à 122 592 millions de dollars, en hausse de 2 827 millions de dollars depuis le 31 mars 2005. Les facteurs qui font augmenter cette dette totale sont principalement :

- des investissements totaux de 2 127 millions de dollars en immobilisations qui, déduction faite de la dépense d'amortissement et moins-values de 961 millions de dollars, en ont haussé la valeur nette de 1 166 millions de dollars;
- l'accroissement de la participation dans les entreprises du gouvernement de 1 250 millions de dollars essentiellement dû aux bénéfices qu'elles ont réalisés et qui ne sont pas versés en dividendes, notamment Hydro-Québec.

5. Résultat de l'analyse des indicateurs

L'analyse des indicateurs financiers montre que l'état des finances du gouvernement s'est amélioré depuis 1997-1998. Ces derniers révèlent une plus grande capacité du gouvernement à faire face à ses engagements. De plus, la politique de gestion des risques financiers a permis au gouvernement d'être moins vulnérable aux variations de taux de change sur les marchés financiers.

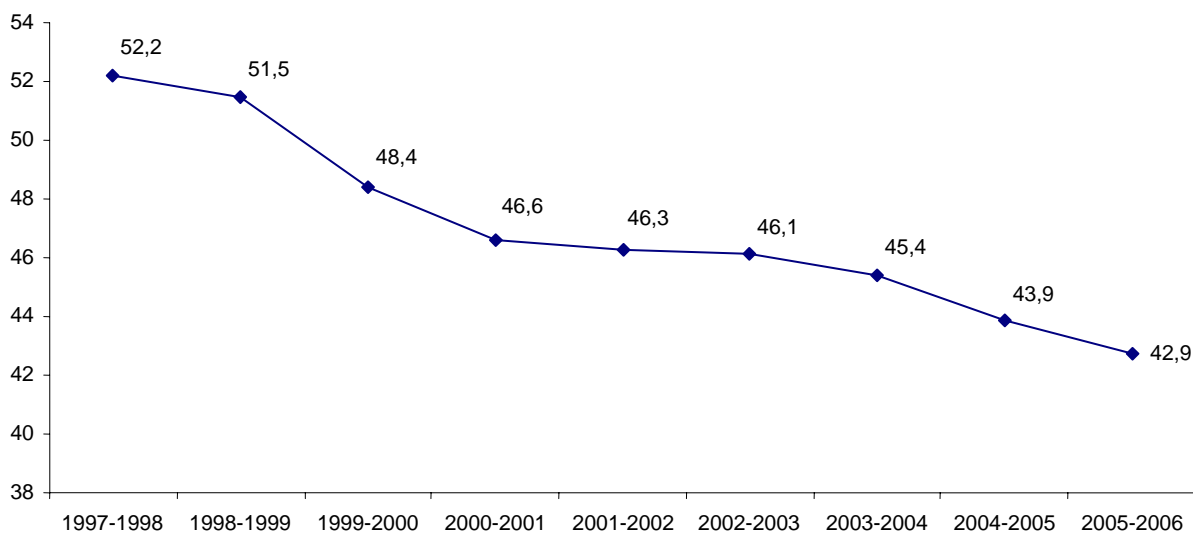
Indicateur 1 : La dette totale au produit intérieur brut (PIB)

L'indicateur de la dette totale du gouvernement au PIB illustre le degré d'endettement relatif du gouvernement.

Depuis 1998, l'indicateur de la dette au PIB est en constante amélioration, passant de 52,2 % au 31 mars 1998 à 42,9 % au 31 mars 2006. Cette diminution du poids de la dette dans l'économie découle du respect de l'équilibre budgétaire dans un contexte de croissance économique soutenue au cours de cette période.

DETTE TOTALE DU GOUVERNEMENT⁽¹⁾

(en pourcentage du PIB)



(1) Dette totale excluant les emprunts réalisés par anticipation et les pertes (gains) de change reportés.

5. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

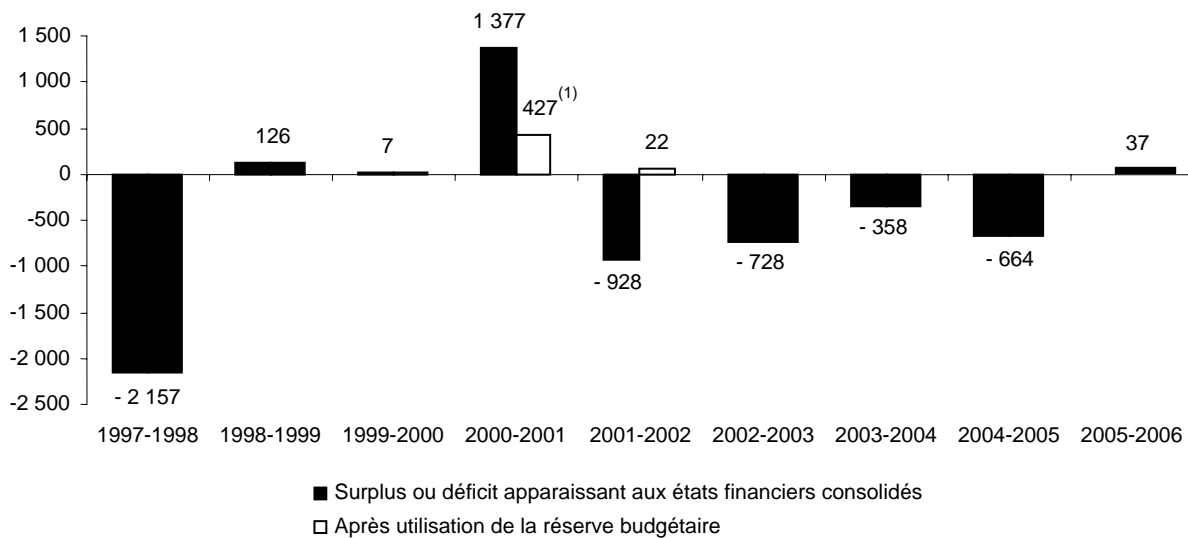
Indicateur 2 : L'évolution du solde budgétaire consolidé

Le solde budgétaire consolidé représente la différence entre les revenus et les dépenses consolidés. Cet indicateur montre la capacité du gouvernement à rencontrer ses obligations financières annuelles à même ses revenus (revenus autonomes et transferts fédéraux). Cet indicateur montre également la capacité du gouvernement à respecter ses prévisions d'équilibre budgétaire.

Depuis son introduction, le gouvernement a respecté la *Loi sur l'équilibre budgétaire (LRQ, c.E-12.00001)*. Les déficits de 2001-2002 à 2004-2005 ont contrebalancé le surplus budgétaire de 2000-2001. Il est à noter que l'article 9 de cette Loi prévoit que « si le gouvernement réalise un excédent pour une année financière, il peut encourir des dépassements pour les années financières suivantes, jusqu'à concurrence de cet excédent ». Pour 2005-2006, le gouvernement a atteint l'équilibre budgétaire.

SOLDE BUDGÉTAIRE CONSOLIDÉ

(en millions de dollars)



(1) Une somme de 950 millions de dollars a été portée à la réserve budgétaire en 2000-2001. Cette somme a été utilisée en totalité en 2001-2002.

5. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

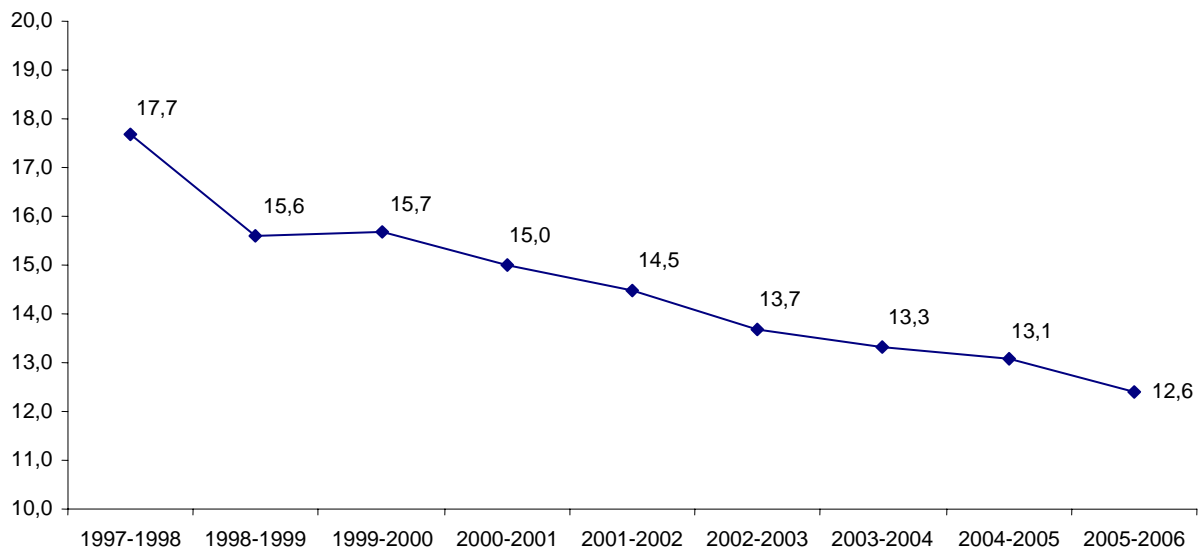
Indicateur 3 : Le service de la dette au total des revenus

L'indicateur du service de la dette au total des revenus mesure la capacité du gouvernement à assumer le coût de ses emprunts à même l'ensemble de ses revenus. Il montre dans quelle mesure les emprunts passés limitent la capacité du gouvernement à faire face à ses engagements.

Au 31 mars 1998, le service de la dette représentait 17,7 % des revenus totaux, alors qu'il en représentait 12,6 % au 31 mars 2006. Cela représente une diminution de près du tiers du ratio en l'espace de huit ans.

SERVICE DE LA DETTE

(en pourcentage des revenus totaux)



5. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

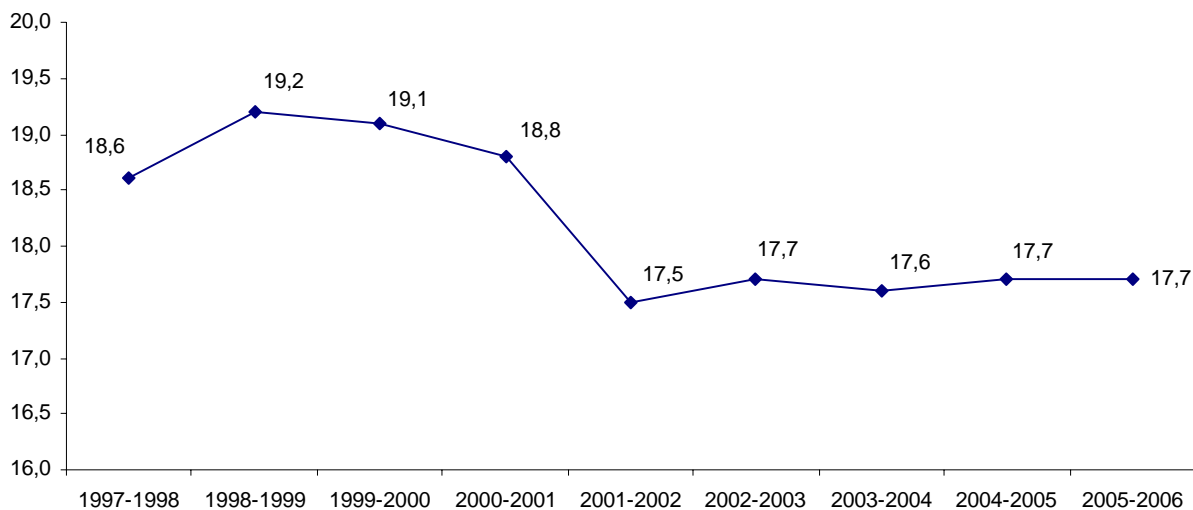
Indicateur 4 : Les revenus autonomes au PIB

L'indicateur des revenus autonomes au PIB mesure la part de la richesse collective que le gouvernement prélève sous forme d'impôts, de taxes et d'autres revenus provenant notamment de ses entreprises. Les revenus autonomes du gouvernement incluent tous les revenus, à l'exception des transferts reçus du gouvernement fédéral du Canada.

De 1998-1999 à 2001-2002, on constate une diminution régulière de ce ratio, passant de 19,2 % du PIB en 1998-1999 à 17,5 % en 2001-2002. L'indicateur est stable depuis 2001-2002 et se situe à 17,7 % en 2005-2006. Cela signifie que le gouvernement prélève maintenant une proportion moins importante de la richesse collective pour financer les services publics.

REVENUS AUTONOMES

(en pourcentage du PIB)



5. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

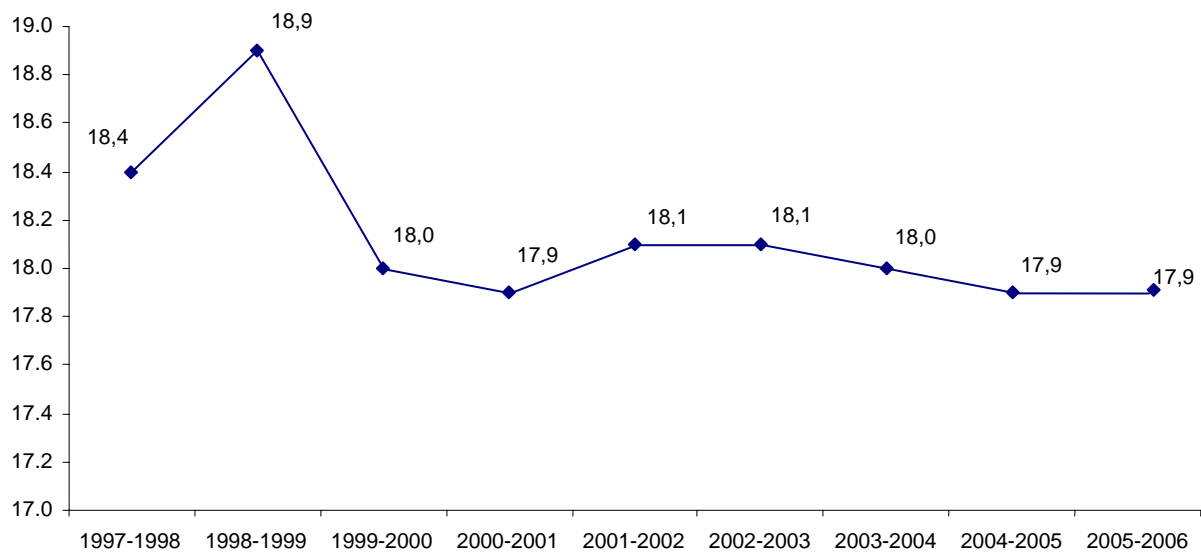
Indicateur 5 : Les dépenses de programmes au PIB

L'indicateur des dépenses du programme au PIB permet d'apprécier l'importance relative du coût des services publics dans l'économie.

De 18,9 % en 1998-1999, les dépenses de programmes en pourcentage du PIB sont passées à 17,9 % en 2005-2006. Cela signifie que la taille du gouvernement a diminué relativement à l'ensemble de la richesse collective.

DÉPENSES DE PROGRAMMES

(en pourcentage du PIB)



5. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

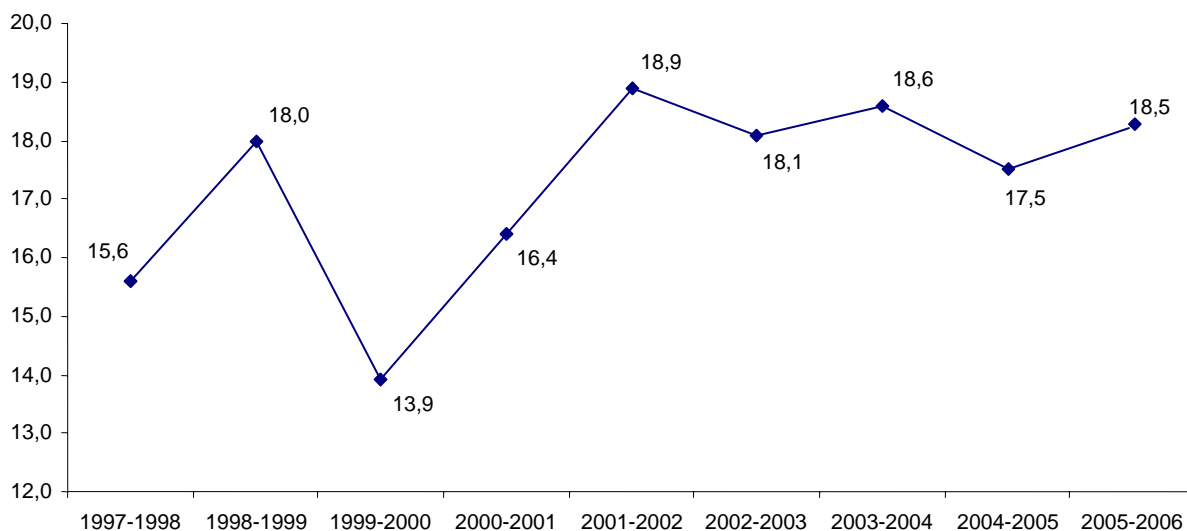
Indicateur 6 : Les transferts reçus du gouvernement fédéral du Canada aux revenus totaux

Les transferts reçus du gouvernement fédéral du Canada sont constitués des paiements de péréquation, des paiements provenant des transferts pour la santé et de ceux pour l'éducation post-secondaire et les autres programmes sociaux ainsi que des montants transférés par le gouvernement fédéral du Canada dans le cadre de diverses ententes à frais partagés. Cet indicateur sert à mesurer la part des revenus du gouvernement du Québec qui provient du gouvernement fédéral du Canada.

Les données du graphique ci-dessous illustrent la grande volatilité des transferts fédéraux. En 1999-2000, la part des transferts fédéraux dans les revenus totaux s'est établie à 13,9 %, soit un creux historique par rapport à près de 29 % en 1983-1984. Pour les années 2000-2001 et 2001-2002, la part des transferts fédéraux s'est accrue de façon significative pour atteindre 18,9 %. Depuis lors, la part des transferts fédéraux est demeurée relativement stable, s'établissant à 18,5 % en 2005-2006.

TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(en pourcentage des revenus totaux)



5. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

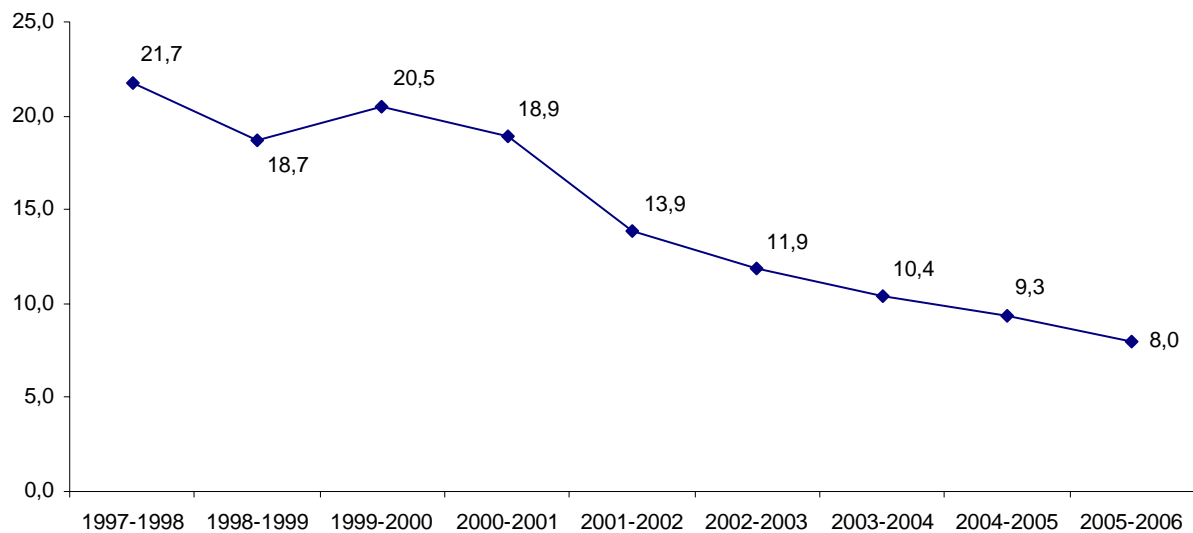
Indicateur 7 : La dette en devises étrangères à la dette totale

L'indicateur de la dette en devises étrangères à la dette totale vise à faire ressortir la vulnérabilité du gouvernement face aux fluctuations du dollar canadien.

Au cours des huit dernières années, la proportion de la dette totale libellée en devises étrangères a fortement diminué passant de 21,7 % en 1997-1998 à 8,0 % en 2005-2006. Cette diminution rend le gouvernement moins vulnérable aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises.

DETTE EN DEVISES ÉTRANGÈRES⁽¹⁾

(en pourcentage de la dette totale)



(1) Incluant les emprunts effectués par anticipation et excluant le solde des pertes (gains) de change reportés et après avoir tenu compte des instruments financiers utilisés par le gouvernement dans la gestion de sa dette.

Statistiques financières (depuis la réforme comptable)

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006

(en millions de dollars)

Ce tableau présente les tendances observées au cours des neuf dernières années pour plusieurs postes des états financiers. Des notes explicatives permettent également d'identifier les modifications apportées aux états financiers antérieurs.

Année financière	Revenus *	Dépenses *	(Déficit) ou surplus	Dettes totale	Dettes nette ⁽¹⁾	Immobilisations	Déficits cumulés
2005-2006	60 034	59 997	37	122 592	(104 683) ⁽¹⁰⁾	12 984	(91 699)
2004-2005	56 885	57 549	(664)	119 765	(99 042) ⁽⁹⁾	11 818	(87 224)
2003-2004	54 530	54 888	(358)	116 214	(97 025) ⁽⁸⁾	10 735	(86 290)
2002-2003	52 225	52 953	(728)	114 578	(95 601) ⁽⁷⁾	9 716	(85 885)
2001-2002	50 011	50 939	(928) ⁽¹¹⁾	107 486	(92 772) ⁽⁶⁾	8 234	(84 538)
2000-2001	50 628	49 251	1 377 ⁽¹¹⁾	104 860	(88 208) ⁽⁵⁾	7 166	(81 042)
1999-2000	46 828	46 821	7	101 281	(89 162) ⁽⁴⁾	6 693	(82 469)
1998-1999	46 034	45 908	126	102 106	(88 810) ⁽³⁾	6 233	(82 577)
1997-1998	41 548	43 705	(2 157)	98 535	(88 597) ⁽²⁾	6 016	(82 581)

* Certains chiffres ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2005-2006.

(M\$: millions de dollars)

- (1) La dette nette représente le passif moins les avoirs financiers présentés dans l'état consolidé de la situation financière.
- (2) La dette nette de (64 833 M\$) au 1^{er} avril 1997 a été augmentée de (21 607 M\$), soit (13 173 M\$) pour la comptabilisation des obligations non inscrites envers les régimes de retraite, (6 889 M\$) pour la consolidation des fonds spéciaux, organismes et entreprises du gouvernement, (731 M\$) pour la modification de la comptabilisation des emprunts, (461 M\$) pour la comptabilisation des mesures de restructuration du secteur public et (353 M\$) pour la comptabilisation des immobilisations.
- (3) La dette nette a été augmentée de (339 M\$), soit (217 M\$) pour les immobilisations, (25 M\$) pour les créanciers et frais à payer et (97 M\$) pour les autres comptes.
- (4) La dette nette a été augmentée de (359 M\$) pour les immobilisations.
- (5) La dette nette a été augmentée de (423 M\$), soit (473 M\$) pour les immobilisations, (12 M\$) pour les congés de maladie et vacances et 62 M\$ pour les placements dans les entreprises du gouvernement.
- (6) La dette nette a été augmentée d'une part de (1 386 M\$), soit (1 068 M\$) pour les immobilisations, 88 M\$ pour la quote-part du gouvernement dans l'écart de conversion provenant des entreprises, (215 M\$) pour la correction de l'erreur de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, (65 M\$) pour la modification de la convention comptable concernant certains revenus de recouvrements, ainsi que (126 M\$) pour l'inscription de la cotisation à titre d'employeur relativement aux obligations découlant des congés de maladie et vacances, pour le changement de statut d'une entreprise du gouvernement et les coûts liés à des améliorations de locaux. D'autre part, des modifications comptables effectuées par des entreprises du gouvernement ont eu pour effet d'augmenter la dette nette de (2 250 M\$), dont (1 338 M\$) pour la conversion des devises étrangères et (912 M\$) pour l'introduction d'une provision pour fluctuation du taux de rendement réel.
- (7) La dette nette a été augmentée d'une part de (1 714 M\$), soit (1 482 M\$) pour les immobilisations, (122 M\$) pour la quote-part du gouvernement dans l'écart de conversion provenant des entreprises ainsi que (110 M\$) pour une modification d'application de la convention comptable sur les dettes et une correction apportée aux débiteurs d'un organisme consolidé. D'autre part, des modifications comptables effectuées par des entreprises du gouvernement ont eu pour effet d'augmenter la dette nette de (387 M\$), dont (363 M\$) touchant le mécanisme de plafonnement dans l'établissement des gains et pertes reportés sur l'hypothèse du taux de rendement réel.
- (8) La dette nette a été augmentée d'une part de (1 059 M\$), soit (1 019 M\$) pour les immobilisations et (40 M\$) pour la quote-part du gouvernement dans l'écart de conversion provenant des entreprises. D'autre part, une correction de la provision pour congés de maladie et vacances effectuée par une entreprise du gouvernement a eu pour effet d'augmenter la dette nette de (7 M\$).
- (9) La dette nette a été augmentée de (1 353 M\$), soit (1 083 M\$) pour les immobilisations, (126 M\$) suite à une réévaluation des subventions aux commissions scolaires, (147 M\$) pour une correction apportée à la provision pour créances douteuses et 3 M\$ pour la quote-part du gouvernement dans l'écart de la conversion provenant des entreprises.

Statistiques financières (depuis la réforme comptable) (suite)

- (10) La dette nette a été augmentée de (5 678 M\$), soit (1 166 M\$) pour les immobilisations, (3 384 M\$) pour la modification de la convention comptable concernant les revenus de transfert du gouvernement fédéral du Canada, (270 M\$) pour une modification d'application de la convention comptable concernant la provision pour pertes sur les interventions financières garanties, (264 M\$) suite à des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite, (552 M\$) pour la modification concernant la comptabilisation des revenus de droits d'immatriculation, (41 M\$) pour l'harmonisation des conventions comptables d'organismes consolidés ainsi que 24 M\$ pour la quote-part du gouvernement dans l'écart de convention provenant des entreprises du gouvernement. Des redressements effectués par les entreprises du gouvernement ont eu pour effet d'augmenter la dette nette de (25 M\$).
- (11) Ne tient pas compte de la réserve budgétaire de (950 M\$).

SECTION

2

États financiers
consolidés

Rapport du Vérificateur général

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié l'état consolidé de la situation financière du gouvernement du Québec au 31 mars 2006 ainsi que les états consolidés des résultats de fonctionnement, des déficits cumulés et des besoins financiers et de financement de l'année financière terminée à cette date. La responsabilité de la préparation de ces états financiers incombe au ministre des Finances. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans les paragraphes ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par le gouvernement ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement, décrit dans la note 1 des états financiers, n'inclut pas les entités du réseau de l'éducation et de celui de la santé et des services sociaux. Le gouvernement devrait inclure ces entités dans son périmètre comptable puisqu'il les contrôle.

Compte tenu du fait que le gouvernement n'a pas colligé toute l'information nécessaire, je n'ai pu déterminer les effets de la non-inclusion des entités du réseau de l'éducation et de celui de la santé et des services sociaux dans les états financiers. Toutefois, selon l'information dont je dispose, l'inclusion de ces entités dans les états financiers consolidés du gouvernement entraînerait des changements significatifs dans les données financières qu'il y présente.

Respect des principes comptables généralement reconnus pour le secteur public

Ces états financiers sont préparés selon des conventions comptables déterminées par le gouvernement. Certaines de ces conventions diffèrent des principes comptables élaborés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de ces principes pourrait modifier à la hausse ou à la baisse les montants du surplus annuel, du passif, de la dette nette et des déficits cumulés présentés dans ces états financiers. Toutefois, n'ayant pas toute

Rapport du Vérificateur général (suite)

l'information pour évaluer leurs incidences, je n'ai pu établir tous les effets de l'application de ces principes sur les états financiers consolidés.

Compte tenu de l'importance des répercussions que les éléments mentionnés dans les paragraphes ci-dessus sont susceptibles d'avoir sur les états financiers, il m'est impossible d'exprimer une opinion sur la fidélité de l'image donnée par ces états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Par ailleurs, conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général*, j'exprime l'opinion que, à l'exception de la non-inclusion dans le périmètre comptable des entités des réseaux dont je n'ai pu évaluer les effets, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du gouvernement du Québec au 31 mars 2006 et des résultats de ses opérations ainsi que de l'évolution de sa situation financière pour l'année financière terminée à cette date, selon les conventions comptables du gouvernement du Québec qui sont énoncées dans la note 1 afférente aux états financiers consolidés. De plus, je déclare qu'à mon avis, à l'exception de l'application rétroactive des modifications aux conventions comptables expliquées dans la note 2, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

D'autres informations et commentaires sur les états financiers et sur le présent rapport sont présentés dans mon *Rapport spécial à l'Assemblée nationale concernant la vérification des états financiers consolidés du gouvernement du Québec pour l'année financière terminée le 31 mars 2006*.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink, reading "Renaud Lachance". The signature is written in a cursive, flowing style.

Renaud Lachance, CA

Québec, le 11 octobre 2006

État consolidé des résultats de fonctionnement

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006

(en millions de dollars)

Annexe	2006		2005
	Budget ⁽¹⁾	Résultats réels	Résultats réels (note 12)
5 REVENUS (note 3)			
Impôt sur le revenu et les biens	26 560	26 816	25 922
Taxes à la consommation	12 939	12 609	12 414
Droits et permis	1 303	1 506	1 479
Revenus divers	2 951	3 427	2 785
9 Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 453	4 554	4 346
Revenus autonomes	48 206	48 912	46 946
Transferts du gouvernement du Canada	10 408	11 122	9 939
Total des revenus	58 614	60 034	56 885
6 DÉPENSES			
Santé et services sociaux	21 647	21 984	20 923
Éducation et culture	12 953	13 045	12 538
Économie et environnement	6 565	6 781	6 302
Soutien aux personnes et aux familles	5 091	5 249	4 929
Gouverne et justice	4 685	5 379	5 408
Sous-total	50 941	52 438	50 100
Service de la dette	7 673	7 559	7 449
Total des dépenses	58 614	59 997	57 549
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	--	37	(664)

(1) Sur la base des prévisions de revenus et de dépenses présentées au Budget 2005-2006 du 21 avril 2005.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des déficits cumulés
 ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006
 (en millions de dollars)

	2006		2005
	Budget ⁽¹⁾	Réel	Réel
DÉFICITS CUMULÉS AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLIS	(86 290)	(87 224)	(86 563)
Redressements (note 2)	--	(4 511)	--
Quotes-parts du gouvernement dans les redressements effectués par des entreprises du gouvernement (annexe 9)	--	(25)	--
Quotes-parts du gouvernement dans l'écart de conversion provenant des entreprises du gouvernement	--	24	3
Surplus (déficit) annuel	--	37	(664)
DÉFICITS CUMULÉS À LA FIN	(86 290)	(91 699)	(87 224)

(1) Sur la base des prévisions de revenus et de dépenses présentées au Budget 2005-2006 du 21 avril 2005.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

AU 31 MARS 2006

(en millions de dollars)

Annexe	2006	2005	
AVOIRS FINANCIERS			
7	Placements temporaires	2 927	2 970
8	Débiteurs	9 575	8 949
9	Participations dans les entreprises du gouvernement	20 918	19 668
10	Placements à long terme	2 808	2 877
	Frais reportés liés aux dettes	405	260
	Avances aux réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et aux entreprises du gouvernement (note 7)	2 977	3 722
	Actifs pour financer les immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (note 8)	745	812
	TOTAL DES AVOIRS FINANCIERS	40 355	39 258
PASSIFS			
11	Découvert bancaire	227	216
12	Créditeurs et frais à payer	13 695	9 660
	Revenus reportés	2 124	1 311
	Régimes de retraite (note 5)	34 630	36 286
13	Dettes avant gain (perte) de change reporté (notes 6 et 7)	86 356	82 972
	Gain (perte) de change reporté	1 606	507
13	Dettes pour financer les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et les entreprises du gouvernement (notes 6 et 7)	2 977	3 722
13	Dettes pour financer des travaux d'organismes municipaux (notes 6 et 7)	2 678	2 814
	Provision pour financer les immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (note 8)	745	812
	TOTAL DES PASSIFS	145 038	138 300
14	DETTE NETTE	(104 683)	(99 042)
15	IMMOBILISATIONS (note 4)	12 984	11 818
	DÉFICITS CUMULÉS	(91 699)	(87 224)
16	Obligations contractuelles (note 9)		
17	Éventualités (note 10)		
18	Sommaire des opérations fiduciaires exercées par des organismes et fonds du gouvernement		
19	Information financière sur les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation exclus du périmètre comptable du gouvernement		

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des besoins financiers et de financement
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006
(en millions de dollars)

	<u>2006</u>		<u>2005</u>	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Surplus (déficit) annuel		37		(664)
Éléments n'affectant pas les liquidités				
Créances douteuses et autres provisions	743		477	
Congés de maladie et vacances	64		128	
Amortissement et moins-values des immobilisations	961		871	
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	35		25	
Amortissement du (gain) perte de change reporté	(126)		25	
Amortissement de l'escompte et de la prime	144	1 821	105	1 631
		<u>1 858</u>		<u>967</u>
Variation des avoirs financiers et des passifs reliés au fonctionnement		<u>(1 030)</u>		<u>(556)</u>
		<u>828</u>		<u>411</u>
Activités liées aux régimes de retraite				
Charge de retraite (note 5)	1 682		1 596	
Intérêts au titre des régimes de retraite (note 5)	4 061	5 743	3 714	5 310
Prestations	(3 517)		(3 278)	
Cotisations des salariés et des employeurs autonomes	84	(3 433)	102	(3 176)
		<u>2 310</u>		<u>2 134</u>
Liquidités provenant des activités de fonctionnement		<u>3 138</u>		<u>2 545</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Variation des participations dans les entreprises du gouvernement				
Placements effectués	(46)		(3)	
Placements réalisés	29		80	
Quotes-parts dans les résultats des entreprises inscrites aux revenus nets des dividendes déclarés	(1 234)	(1 251)	(940)	(863)
Variation des placements à long terme				
Placements effectués	(489)		(421)	
Placements réalisés	520	31	275	(146)
Immobilisations				
Acquisitions	(2 224)		(1 985)	
Dispositions	97	(2 127)	31	(1 954)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement		<u>(3 347)</u>		<u>(2 963)</u>
BESOINS FINANCIERS NETS		<u><u>(209)</u></u>		<u><u>(418)</u></u>

État consolidé des besoins financiers et de financement (suite)
 ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006
 (en millions de dollars)

	<u>2006</u>		<u>2005</u>	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Variation des dettes				
Emprunts effectués	11 569		12 404	
Emprunts remboursés	<u>(7 179)</u>	4 390	<u>(7 026)</u>	5 378
Activités liées aux régimes de retraite				
Variation du Fonds d'amortissement des régimes de retraite				
Versements	(3 000)		(3 202)	
Réinvestissement des revenus de placement du fonds	<u>(1 230)</u>	<u>(4 230)</u>	<u>(927)</u>	<u>(4 129)</u>
Liquidités provenant des activités de financement		160		1 249
Variation des liquidités ⁽¹⁾		<u>49</u>		<u>(831)</u>
FINANCEMENT NET		<u>209</u>		<u>418</u>

(1) Les liquidités comprennent les espèces en banque (annexe 11) et les placements temporaires (annexe 7).

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Liquidités au début de l'exercice	3 248	2 417
Variation de l'exercice	<u>(49)</u>	<u>831</u>
Liquidités à la fin de l'exercice	<u>3 199</u>	<u>3 248</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers

1. Principales conventions comptables

Le gouvernement du Québec rend compte de ses opérations financières selon les conventions ci-après énumérées. Les renseignements compris dans ses états financiers consolidés sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères, les organismes, les entreprises et les fonds spéciaux qui doivent rendre compte de la gestion de leurs opérations et ressources financières soit à un ministre, soit directement à l'Assemblée nationale et qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle. Ils sont énumérés aux annexes 1, 2 et 3 des états financiers, ce qui exclut les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Les opérations fiduciaires exercées par certains organismes et fonds sont exclues du périmètre comptable du gouvernement. Ces organismes et fonds sont énumérés à l'annexe 4 des états financiers.

Méthode de consolidation

Les comptes du Fonds consolidé du revenu et des autres entités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, à l'exception des entreprises du gouvernement, sont homogénéisés et combinés ligne par ligne selon les conventions comptables décrites ci-après, les opérations et les soldes interentités sont éliminés.

Les participations dans les entreprises du gouvernement sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. En conséquence, les participations dans ces entreprises sont enregistrées au coût, lequel est, d'une part, ajusté annuellement des quotes-parts du gouvernement dans les résultats de ces entreprises avec contrepartie aux revenus et, d'autre part, réduit de la part des dividendes versés ou déclarés par l'entreprise qui revient au gouvernement. Une entreprise du gouvernement possède toutes les caractéristiques suivantes :

- a) elle constitue une entité juridique distincte ayant le pouvoir de passer des contrats en son propre nom et d'ester en justice;
- b) elle est investie des pouvoirs financiers et administratifs nécessaires pour mener des activités commerciales;
- c) elle a pour principale activité la vente de biens ou la prestation de services à des particuliers ou à des organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement;
- d) elle peut, dans le cours normal de ses affaires, poursuivre ses activités et faire face à ses dettes au moyen de revenus tirés de sources non comprises dans le périmètre comptable du gouvernement.

1. Principales conventions comptables (suite)

Incertitude relative à la mesure

Dans le cadre de la préparation de ses états financiers, le gouvernement doit composer avec l'incertitude relative à la mesure sur certains éléments constatés ou présentés aux états financiers. La détermination de leur valeur repose sur des estimations basées sur différentes hypothèses.

Les estimations sont fondées sur les données les plus fiables disponibles au moment de la préparation des états financiers. Elles sont rajustées chaque année en fonction des nouvelles données disponibles.

Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont les débiteurs, les placements à long terme, les créiteurs et frais à payer ainsi que les régimes de retraite.

Revenus

Les revenus provenant des impôts sur le revenu et les biens, des taxes à la consommation, des droits, des permis, amendes et confiscations sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus, déduction faite des remboursements et des autres montants déductibles en vertu de la législation pertinente. Les cotisations et les comptes émis avant la fin de l'année financière sont portés à ces revenus. Les droits d'immatriculation et de permis de conduire reçus sont toutefois comptabilisés aux revenus en fonction de la période couverte par ces droits exigibles.

Les revenus découlant des transferts du gouvernement du Canada sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont constatés à titre de revenu dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ces derniers ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été rencontrés et une estimation raisonnable des montants en cause est possible. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de passif.

Les autres revenus sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice. À l'égard des intérêts créiteurs, la comptabilisation cesse lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

Dépenses

Les transferts sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés et lorsque les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité.

Les dépenses comprennent le coût des biens et services acquis au cours de l'année financière à l'exception des immobilisations pour lesquelles un amortissement annuel est comptabilisé.

1. Principales conventions comptables (suite)

La dépense d'intérêts du service de la dette résultant d'opérations conclues en devises étrangères est convertie en dollars canadiens au cours en vigueur au moment des opérations.

Avoirs financiers

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût. Les débiteurs, les prêts et les avances sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen de provisions pour moins-values.

Les participations dans les entreprises du gouvernement sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût et sont réduits de toute moins-value durable. Cette moins-value est imputée aux opérations de l'année financière où elle est constatée.

Passifs

Créditeurs et frais à payer

Comptes à fin déterminée

La *Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001)* prévoit la création de comptes à fin déterminée dans lesquels peuvent être déposées les sommes reçues en fonction d'un contrat ou d'une entente qui en prévoit l'affectation à une fin spécifique. Ainsi, certains montants encaissables ou payables, reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale ou à diverses compensations de tiers, sont inscrits dans des comptes à fin déterminée.

Congés de maladie et vacances

Les obligations découlant des congés de maladie et vacances dus aux employés du gouvernement sont comptabilisées à titre de passif. La variation annuelle de ce compte est portée aux dépenses.

Provision pour pertes sur les interventions financières garanties

Les obligations découlant des emprunts et des autres interventions financières garantis sont comptabilisées sur la base des pertes probables, dès l'autorisation d'une intervention. La variation annuelle de la provision est portée aux dépenses.

1. Principales conventions comptables (suite)

L'évaluation des pertes probables sur les emprunts et les autres interventions financières garantis, qui présentent des caractéristiques similaires, est établie en utilisant un taux moyen basé sur l'expérience passée et la nature des interventions. Toutefois, lorsqu'un risque spécifique est déterminé pour certaines interventions, l'évaluation des pertes probables relatives à ces interventions est effectuée selon une analyse cas par cas. Les pertes probables sont révisées annuellement.

Régimes de retraite

Les régimes de retraite gouvernementaux sont des régimes à prestations déterminées. Dans le cadre de la préparation des états financiers du gouvernement, les obligations au titre des prestations constituées sont évaluées selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services, selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement concernant notamment l'inflation, l'intérêt et les salaires des employés. La méthode utilisée est toutefois redressée pour tenir compte de la façon dont les prestations sont gagnées par les salariés.

Charge totale relative aux régimes

Le coût annuel des prestations constituées de tous les régimes, y compris le coût des modifications aux régimes ainsi que les amortissements des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels, sont portés aux dépenses avec contrepartie au compte « Régimes de retraite », soit le passif au titre des régimes. Les modifications des hypothèses actuarielles font partie des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels.

Dans le cas du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), du Régime de retraite des enseignants (RRE), du Régime de retraite de certains enseignants (RRCE) et des transferts du RRE et du RRF au RREGOP et au RRPE, les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels sont amortis en ligne droite (méthode linéaire) sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à l'ensemble de ces régimes. Les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels des autres régimes de retraite sont toutefois amortis sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à chacun des régimes.

La charge totale relative aux régimes comprend également les frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées avec contrepartie au passif du compte « Régimes de retraite ».

1. Principales conventions comptables (suite)

Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)

En vertu de la *Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001, article 8)*, le ministre des Finances peut placer à long terme, par dépôt à la Caisse de dépôt et placement du Québec, toute partie du Fonds consolidé du revenu jusqu'à concurrence des sommes qui sont comptabilisées au passif au titre des régimes de retraite, pour former un fonds d'amortissement en vue de pourvoir au paiement d'une partie ou de l'ensemble des prestations de ces régimes de retraite. Les actifs du FARR sont comptabilisés à une valeur basée sur la valeur marchande. Les revenus annuels de placement du FARR sont calculés en appliquant le taux d'intérêt nominal de l'évaluation actuarielle la plus récente au solde du FARR à la fin de l'année financière précédente.

Lors des évaluations actuarielles triennales, les écarts attribuables aux différences de revenus entre ceux comptabilisés depuis les dernières évaluations actuarielles et les revenus de placement évalués à la valeur marchande à la fin de l'année financière sont amortis linéairement sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants, soit la période applicable aux redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels.

Les revenus de placement du FARR ainsi que l'amortissement des écarts constatés lors des évaluations actuarielles sont soustraits dans le calcul des frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées.

Dettes

Les emprunts sont comptabilisés au montant encaissé au moment de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance. Cet amortissement est calculé selon le taux effectif de chaque emprunt.

Les frais d'émission liés aux emprunts sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés aux dettes.

Les emprunts en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au 31 mars.

Les gains ou les pertes de change résultant de la conversion des emprunts sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de chaque emprunt selon la méthode linéaire.

1. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers dérivés

Le gouvernement utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change et de taux d'intérêt relatifs aux dettes. Ces instruments financiers sont inscrits au coût.

Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de change associé au remboursement des intérêts et du principal des emprunts et à la gestion de la trésorerie qui en découle, comme les contrats d'échange de devises et les contrats de change à terme, sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au 31 mars. Les composantes de ces instruments, soit les actifs et les passifs financiers, font l'objet d'une compensation entre elles et sont présentées dans les postes « Dettes ».

Les échanges d'intérêts qui découlent des contrats d'échange de taux d'intérêt utilisés pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt sont rapprochés de la dépense d'intérêts des emprunts auxquels ils se rattachent.

Les gains ou pertes sur les instruments financiers dérivés sont reportés et amortis sur la durée de chaque contrat. Cependant, les gains ou pertes de change sur des contrats à court terme visant à modifier le risque de change associé aux emprunts à long terme sont amortis sur la durée restante du portefeuille d'emprunts dans la devise concernée, selon la méthode linéaire.

Fonds d'amortissement des dettes

Les titres détenus par le Fonds d'amortissement sont comptabilisés au montant payé au moment de l'achat, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à recevoir à l'échéance. Cet amortissement est calculé selon le taux effectif de chaque titre.

Au moment de la disposition, l'écart entre la valeur comptable et le montant encaissé est imputé aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont des avoirs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Elles comprennent les terrains, les bâtiments, les aménagements tels ceux des parcs et des bases de plein air, les réseaux complexes tels les barrages, les canaux, les routes et les ponts, le matériel et l'équipement incluant les véhicules et les meubles, et le développement informatique.

1. Principales conventions comptables (suite)

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon une méthode logique et systématique, sur une période correspondant à leur durée de vie utile; elles sont une composante de la dette nette. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les œuvres d'art et les trésors historiques ne sont pas comptabilisés à titre d'immobilisations mais sont indiqués en note aux états financiers et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés, qui sont intégrés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Cependant, les terrains sont inscrits à leur valeur symbolique.

Les sommes reçues d'organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement pour l'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés qui sont intégrés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont déduites du coût de ces derniers.

2. Redressements

Les revenus de transferts du gouvernement du Canada sont maintenant comptabilisés sur la base de la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année à laquelle ils se rapportent. Auparavant, ils étaient comptabilisés sur la base de la méthode de la comptabilité de caisse. Cette nouvelle méthode entraîne une réévaluation à la hausse des créditeurs et frais à payer de 3 184 millions de dollars, des revenus reportés de 215 millions de dollars et des débiteurs de 15 millions de dollars au 1^{er} avril 2005.

Les revenus de droits d'immatriculation et de permis de conduire sont maintenant reportés et comptabilisés aux revenus en fonction de la période couverte par ces droits exigibles. Auparavant, ils étaient comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils étaient reçus. Cette nouvelle méthode entraîne une réévaluation à la hausse des revenus reportés de 552 millions de dollars au 1^{er} avril 2005.

2. Redressements (suite)

La provision pour pertes sur les interventions financières garanties, prise dès l'autorisation, fait maintenant l'objet d'une révision annuelle qui tient compte de l'expérience passée et des informations disponibles relatives au portefeuille d'interventions financières. Cette nouvelle méthode entraîne une réévaluation à la hausse de cette provision, présentée aux créiteurs et frais à payer, de 270 millions de dollars au 1^{er} avril 2005.

De nouvelles évaluations actuarielles pour les quatre principaux régimes de retraite du gouvernement étaient requises en 2004-2005 pour la réévaluation des obligations actuarielles au titre des prestations constituées et du passif au titre des régimes de retraite. Toutefois, elles n'étaient pas disponibles en date de la publication des états financiers de l'année financière terminée le 31 mars 2005. Les travaux nécessaires ont été finalisés au cours de la présente année financière. Les résultats de ces nouvelles évaluations actuarielles entraînent une réévaluation à la hausse du passif au titre des régimes de retraite de 264 millions de dollars au 1^{er} avril 2005.

Certaines dépenses de rémunération et de fonctionnement de la Commission des services juridiques et du Tribunal administratif du Québec sont maintenant inscrites sur la base de la méthode de la comptabilité d'exercice. Auparavant, elles étaient inscrites selon la méthode de la comptabilité de caisse. Cette nouvelle méthode entraîne une réévaluation à la hausse des créiteurs et frais à payer de 41 millions de dollars au 1^{er} avril 2005.

Ces redressements ont eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants :

	2006 (en millions de dollars)
Débiteurs	15
Créiteurs et frais à payer	3 495
Revenus reportés	767
Régimes de retraite	264
Déficits cumulés et dette nette au début de l'exercice	<u>4 511</u>
Revenus	545
Dépenses	150
Surplus (déficit) de l'exercice	<u>395</u>
Déficits cumulés et dette nette à la fin de l'exercice	<u><u>4 116</u></u>

3. Revenus

Selon la législation pertinente, les revenus sont inscrits après déduction des montants suivants :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions de dollars)	(note 12)
Impôt sur le revenu des particuliers		
Crédits d'impôt remboursables		
Soutien aux enfants	2 030	918
Taxe de vente	486	470
Frais de garde d'enfants	177	178
Maintien à domicile d'une personne âgée	97	82
Nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée	75	12
Prime au travail	77	7
Autres	82	81
Remboursement d'impôts fonciers	252	239
	<u>3 276</u>	<u>1 987</u>
Impôt des sociétés		
Crédits d'impôt remboursables		
Recherche scientifique et développement expérimental	609	583
Production cinématographique	94	116
Déclaration de pourboires	48	50
Salaire des employés travaillant dans la Cité du commerce électronique	88	30
Création d'emplois dans une région désignée	61	39
Crédit en faveur des sociétés établies dans la Cité du multimédia	41	16
Autres	268	295
	<u>1 209</u>	<u>1 129</u>
Droits et permis		
Traitements sylvicoles et autres activités d'aménagement forestier	188	186
Contrôle routier	56	55
Autres	6	10
	<u>250</u>	<u>251</u>
	<u>4 735</u>	<u>3 367</u>

4. Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes suivantes en fonction de leur durée de vie utile :

Catégorie	Méthode d'amortissement	Durée
Bâtiments, y compris ceux loués en vertu de contrats de location-acquisition	Linéaire et intérêts composés	10 à 50 ans
Aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Réseaux complexes	Linéaire	10 à 40 ans
Matériel et équipement, y compris ceux loués en vertu de contrats de location-acquisition	Linéaire	3 à 20 ans
Développement informatique	Linéaire	5 à 10 ans

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins, d'estampes, de photographies, d'installations, de films et de vidéos et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

5. Régimes de retraite

Le gouvernement du Québec contribue à plusieurs régimes de retraite pour l'ensemble de ses employés. Les participants à ces régimes sont les employés des secteurs public et parapublic, les membres de l'Assemblée nationale et les juges de la Cour du Québec.

Régimes de retraite

	Nombre estimé de participants au 31 décembre 2005	Nombre de prestataires au 31 décembre 2005
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)	485 000	136 332
Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)	25 750	16 222
Régime de retraite des enseignants et Régime de retraite de certains enseignants (RRE et RRCE)	1 455 *	49 048 *
Régime de retraite des fonctionnaires (RRF)	1 400 *	24 180 *
Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRMSQ)	5 200	4 112
Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC)	3 000	1 202
Régime de retraite des juges de la Cour du Québec (RRJCO)	270	311
Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec (RREFO)	255	90
Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RRMAN)	122	296
	<u>522 452</u>	<u>231 793</u>

* Depuis le 1^{er} juillet 1973, ces régimes n'acceptent plus de nouveaux participants.

Ces régimes sont à « prestations déterminées » ce qui signifie qu'ils garantissent un revenu déterminé aux participants au moment de la retraite, calculé en fonction du revenu moyen des meilleures années, généralement cinq, et du nombre d'années de service des participants. Les prestations sont généralement indexées au coût de la vie pour la partie acquise avant le 1^{er} juillet 1982 et après cette date, elles sont partiellement indexées.

Il y a deux catégories de régimes de retraite : — les régimes de retraite à coûts partagés;
— les régimes de retraite à solde du coût.

5. Régimes de retraite (suite)

Régimes de retraite à coûts partagés

Dans le cas du RREGOP et du RRPE, le gouvernement assume 50 % des coûts pour les années de service à partir du 1^{er} juillet 1982, et 58,33 % (7/12), pour les années de service avant le 1^{er} juillet 1982. Les cotisations des participants et les contributions des employeurs autonomes sont versées à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Dans le cas du RRAPSC, le gouvernement assume 46 % des coûts et les employés une proportion de 54 %. Les cotisations des employés sont versées au Fonds consolidé du revenu.

Régimes de retraite à solde du coût

Les régimes de retraite à solde du coût sont des régimes pour lesquels les employeurs assument la différence entre le coût du régime et les cotisations versées par les participants. C'est le cas de tous les régimes du gouvernement autres que le RREGOP, le RRPE et le RRAPSC.

Les cotisations des participants et des employeurs autonomes de tous ces régimes sont versées au Fonds consolidé du revenu. Le gouvernement assume la différence entre le coût du régime et les cotisations versées par les participants et les employeurs autonomes.

Valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées pour l'ensemble des régimes de retraite

La valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées pour l'ensemble des régimes de retraite pour le service rendu à une date donnée est évaluée, par les actuaires de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), en utilisant la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services en prenant en considération, entre autres, les hypothèses à long terme de nature économique les plus probables.

Hypothèses économiques à long terme :

- Rendement, net d'inflation	4,75 %
- Taux d'inflation	2,75 %
- Progression des salaires, nette d'inflation	0,50 %
- Taux d'actualisation des obligations actuarielles au titre des prestations constituées	7,50 %

5. Régimes de retraite (suite)

Passif au titre des régimes de retraite

La comptabilisation du passif du gouvernement au titre des régimes de retraite est effectuée conformément aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés à l'égard des régimes de retraite du secteur public.

Le passif inscrit des régimes de retraite est établi sur la base de la valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées pour l'ensemble des régimes de retraite, en tenant compte de certains redressements relatifs aux gains et pertes actuariels constatés lors des évaluations actuarielles triennales et des extrapolations effectuées entre deux évaluations. Ces gains et pertes sont amortis selon la convention comptable établie à cet égard. Les redressements cumulés en fin d'année financière correspondent principalement au solde non amorti des gains et pertes actuariels et aux ajustements en raison de l'écart de trois mois entre la date d'évaluation des obligations actuarielles au titre de prestations constituées, soit le 31 décembre, et celle du passif au titre des régimes de retraite.

Le passif inscrit au titre des régimes de retraite du gouvernement est estimé à 57 193 millions de dollars au 31 mars 2006 pour l'ensemble des régimes, dont 34 474 millions de dollars pour le RREGOP et le RRPE comme le montre le tableau ci-dessous pour les principaux régimes.

	Obligations actuarielles au titre des prestations constituées	Redresse- ments	Passif au titre des régimes de retraite au 31 mars 2006	Passif au titre des régimes de retraite au 31 mars 2005
	(en millions de dollars)			
RREGOP				
- service régulier	27 483	(1 420)	26 063	23 892
- service transféré	2 520	(231)	2 289	2 289
RRPE				
- service régulier	5 346	(333)	5 013	4 557
- service transféré	1 248	(139)	1 109	1 102
RRE et RRCE	14 951	(1 227)	13 724	13 902
RRF	5 079	(282)	4 797	4 870
Autres	4 486	(288)	4 198	4 007
	<u>61 113</u>	<u>(3 920)</u>	<u>57 193</u>	<u>54 619</u>
Fonds d'amortissement ⁽¹⁾	(23 042) ⁽²⁾	479	(22 563)	(18 333)
	<u><u>38 071</u></u>	<u><u>(3 441)</u></u>	<u><u>34 630</u></u>	<u><u>36 286</u></u>

(1) Au cours de l'année financière 2005-2006, le ministre des Finances a investi 3 000 millions de dollars (3 202 millions de dollars en 2004-2005) au Fonds d'amortissement des régimes de retraite. Au 31 mars 2006, un revenu de placement de 1 230 millions de dollars (927 millions de dollars en 2005) a été réinvesti au Fonds d'amortissement, lequel montant a été pris en compte dans le calcul des frais d'intérêts à l'égard des régimes de retraite.

(2) Ce montant correspond à la juste valeur des placements à la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 mars 2006.

5. Régimes de retraite (suite)

Évaluations actuarielles et estimations subséquentes

La valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées est établie sur la base d'évaluations actuarielles et d'extrapolations de ces dernières pour les années entre deux évaluations.

Les extrapolations les plus récentes produites et émises en 2006 ont été établies à partir des évaluations actuarielles :

- au 31 décembre 2003 pour le RRCE, le RRMSQ et le service transféré du RRE et du RRF au RREGOP et au RRPE;
- au 31 décembre 2002 pour le RRF, le RRE, le RREGOP et le RRPE autre que le service transféré du RRE et du RRF au RREGOP et au RRPE et le RRPE (RRAS) ;
- au 31 décembre 2001 pour le RRMAN et le RRAPSC;
- au 31 décembre 2000 pour le RRJCQ, le RREFQ et le RRPE (RRAS).

Charge totale relative aux régimes

	2006	2005
	(en millions de dollars)	
Charge de retraite		
Coût des prestations constituées excluant les frais d'intérêts	1 394	1 472
Cotisations des salariés	(78)	(98)
Cotisations des employeurs autonomes	(6)	(4)
	<u>1 310</u>	<u>1 370</u>
Amortissement des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou des pertes actuariels	372	226
	<u>1 682</u>	<u>1 596</u>
Intérêts au titre des régimes de retraite	2 831 ⁽¹⁾	2 787 ⁽¹⁾
Total	<u><u>4 513</u></u>	<u><u>4 383</u></u>

(1) Après déduction des revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite de 1 230 millions de dollars en 2005-2006 (927 millions de dollars en 2004-2005).

5. Régimes de retraite (suite)

Financement des régimes de retraite

Évaluations actuarielles à des fins de financement pour le service régulier des régimes de retraite à « coûts partagés » (RREGOP, RRPE et RRAPSC)

Conformément à la loi, les actuaires de la CARRA effectuent tous les trois ans une évaluation actuarielle à des fins de financement pour chacun des régimes, c'est-à-dire pour déterminer les taux de cotisation des régimes. Pour les fins de ces évaluations, les actuaires tiennent compte des dispositions législatives et des conventions collectives en utilisant la méthode d'évaluation convenue entre les parties de même que des hypothèses économiques plus conservatrices que celles utilisées pour les évaluations aux fins de la comptabilisation.

Selon ces évaluations, l'engagement du gouvernement aux fins de financement est calculé comme étant la caisse qu'il aurait constituée s'il avait eu à verser, depuis 1973, ses cotisations sur les mêmes bases que celles retenues pour déterminer le taux de cotisation des participants. Cette caisse, dans le cas du RREGOP et du RRPE, était estimée, au 31 décembre 2005, à 46 164 millions de dollars à la juste valeur et 50 165 millions de dollars au coût (40 916 millions de dollars à la juste valeur au 31 décembre 2004 et 44 608 millions de dollars au coût). Dans le cas du RRAPSC, pour lequel les cotisations des employés ont été versées au Fonds consolidé du revenu, la valeur de la caisse qu'auraient constituée les employés et le gouvernement était de 860 millions de dollars au coût au 31 décembre 2005 (779 millions de dollars au 31 décembre 2004).

L'écart entre ces caisses et le passif inscrit au titre de ces trois régimes représente une somme non exigible qui n'a pas à être comptabilisée au passif du gouvernement. Des associations d'employés-cadres du gouvernement ont présenté une requête à la Cour supérieure du Québec demandant que cette dernière reconnaisse que cet écart constitue un engagement du gouvernement. En juillet 2004, le jugement de la Cour supérieure du Québec relatif à cette requête conclut que :

- le gouvernement, dans ses exercices financiers depuis 1973, a dévoilé convenablement ses engagements financiers, le tout, selon les normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, en regard du partage du coût du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et de celui du Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC), partage prévu par les lois concernées;
- le partage du coût dans le financement du régime de retraite concerné, soit le RREGOP, le RRPE et le RRAPSC, ne crée pas un engagement pour le gouvernement d'utiliser les mêmes bases actuarielles que celles employées pour constituer la caisse de retraite des employés participants, d'autant plus que la preuve démontre que le patrimoine de retraite de chacun des employés participants couverts ne risque aucunement d'en subir préjudice, à quelque date que ce soit.

5. Régimes de retraite (suite)

En août 2004, les associations d'employés-cadres du gouvernement ont porté ce jugement en appel. En janvier 2006, la Cour d'appel du Québec a suspendu cet appel pour permettre à des organisations syndicales d'employés participant à ces régimes d'instituer, devant la Cour supérieure du Québec, une nouvelle requête pour jugement déclaratoire sur ce même sujet. En avril 2006, une telle requête a été déposée par ces organisations. Par conséquent, la suspension de l'appel demeurera en vigueur jusqu'au prononcé d'un jugement final de la Cour supérieure sur cette nouvelle requête.

6. Gestion du risque et instruments financiers dérivés

Dans le but de satisfaire les besoins financiers découlant de ses opérations de remboursement des emprunts venant à échéance et de maintenir ses liquidités au niveau désiré, le gouvernement s'est doté d'un programme annuel de financement et de gestion de la dette axé sur les marchés financiers canadiens et internationaux.

La participation à ces marchés implique différents types de risque. Le gouvernement élabore donc des stratégies de gestion du risque par l'utilisation des divers instruments financiers dérivés à sa disposition.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les flux monétaires nécessaires au remboursement des intérêts et du capital des emprunts en devises étrangères varient selon les fluctuations des marchés. Afin de gérer ce risque, le gouvernement utilise des instruments financiers dérivés tels les contrats d'échange de devises ainsi que les contrats de change à terme. Ces contrats ont pour objectif d'échanger des flux monétaires d'une devise contre une autre. Ces contrats viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2035.

La structure de la dette au 31 mars 2006, après prise en compte des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de change, est de 89 % en dollars canadiens, 2 % en dollars américains, 3 % en yens et 6 % en francs suisses (au 31 mars 2005 : 87 % en dollars canadiens, 3 % en dollars américains, 5 % en yens et 5 % en francs suisses).

Pour l'exercice 2005-2006, 126 millions de dollars ont été comptabilisés aux résultats à titre d'amortissement du gain de change reporté inclus au service de la dette (25 millions de dollars aux résultats à titre d'amortissement de la perte de change reportée pour l'exercice 2004-2005).

6. Gestion du risque et instruments financiers dérivés (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que le service de la dette varie de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt, le gouvernement a recours à des contrats d'échange de taux d'intérêt ou à des produits dérivés à court terme. Les contrats d'échange de taux d'intérêt permettent d'échanger le paiement d'intérêts à taux fixe contre des paiements calculés à taux variable ou vice versa, sur une valeur nominale de référence.

La structure de la dette au 31 mars 2006, après prise en compte des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt, est de 69 % à taux fixe et de 31 % à taux variable (au 31 mars 2005 : 69 % à taux fixe et 31 % à taux variable).

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles; un tel événement pouvant entraîner des pertes financières pour le gouvernement. Dans le but de se prémunir contre un tel risque dans le cadre de transactions d'instruments financiers dérivés, le gouvernement s'est doté d'une politique de gestion du risque de crédit qui limite les pertes potentielles par contrepartistes.

Une limite de crédit est fixée pour chaque contrepartiste en fonction principalement de sa cote de crédit. Lors d'un dépassement de cette limite, un processus est mis en place afin que les montants dus par le contrepartiste se retrouvent à l'intérieur des limites fixées.

Le gouvernement transige avec de grandes institutions financières qui possèdent une cote de crédit équivalente ou supérieure à la sienne en prenant comme référence les cotes des grandes agences de cotation. Au 31 mars 2006, plus de 99,9 % du portefeuille était associé à des contrepartistes ayant une cote de crédit équivalente ou supérieure à celle de la province de Québec. De plus, près de 94,5 % du portefeuille des instruments financiers dérivés était associé à des contrepartistes ayant une cote « double A » ou supérieure.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que le gouvernement ne puisse rencontrer, à court terme, ses engagements financiers. Afin de contrer ce risque, le gouvernement dispose, auprès de différentes institutions bancaires canadiennes, de marges de crédit totalisant 1 165 millions de dollars canadiens.

6. Gestion du risque et instruments financiers dérivés (suite)

De plus, le gouvernement dispose, auprès d'un syndicat bancaire canadien et international, de conventions de crédit pour un montant de 3 500 millions de dollars américains.

Au 31 mars 2006, aucun tirage n'est en cours sur ces marges et conventions de crédit.

7. Dettes

2006				
Monnaie	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement ⁽¹⁾	
	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien
		(en millions de dollars)		(en millions de dollars)
En dollar canadien	57 116	57 116 ⁽³⁾	3 042	3 042
En dollar américain	13 168	15 369	3	3
En yen	452 450	4 494		
En euro	7 562	10 714		
En franc suisse	1 003	899		
Autres devises ⁽⁴⁾		1 321		
Moins				
Instruments financiers dérivés - net		(294)		
Fonds d'amortissement		3 851		68
Dettes avant gain (perte) de change reporté		<u>86 356</u>		<u>2 977</u>
Gain (perte) de change reporté		<u>1 606</u>		
		<u><u>87 962</u></u>		<u><u>2 977</u></u>

2005				
Monnaie	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement ⁽¹⁾	
	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien
		(en millions de dollars)		(en millions de dollars)
En dollar canadien	53 720	53 720 ⁽³⁾	3 779	3 779
En dollar américain	12 694	15 355	3	3
En yen	476 334	5 374		
En euro	6 129	9 615		
En franc suisse	506	512		
Autres devises ⁽⁴⁾		1 015		
Moins				
Instruments financiers dérivés - net		(846)		
Fonds d'amortissement		3 465		60
Dettes avant gain (perte) de change reporté		<u>82 972</u>		<u>3 722</u>
Gain (perte) de change reporté		<u>507</u>		
		<u><u>83 479</u></u>		<u><u>3 722</u></u>

(Voir les annotations 1, 2, 3 et 4 à la page 72)

2006

Travaux d'organismes municipaux ⁽²⁾		Total		Instruments financiers dérivés - net	Total après incidence des instruments financiers dérivés
En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)		
2 348	2 348	62 506	62 506	23 194	85 700
143	167	13 314	15 539	(13 686)	1 853
		452 450	4 494	(1 645)	2 849
99	141	7 661	10 855	(10 877)	(22)
		1 003	899	4 723	5 622
			1 321	(1 323)	(2)
	(92)		(386)	386	--
	70		3 989		3 989
	<u>2 678</u>		<u>92 011</u>	<u>--</u>	<u>92 011</u>
			1 606		1 606
	<u>2 678</u>		<u>93 617</u>	<u>--</u>	<u>93 617</u>

2005

Travaux d'organismes municipaux ⁽²⁾		Total		Instruments financiers dérivés - net	Total après incidence des instruments financiers dérivés
En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)		
2 271	2 271	59 770	59 770	21 608	81 378
143	174	12 840	15 532	(12 836)	2 696
		476 334	5 374	(904)	4 470
176	276	6 305	9 891	(9 891)	
		506	512	3 980	4 492
			1 015	(1 018)	(3)
	(93)		(939)	939	--
			3 525		3 525
	<u>2 814</u>		<u>89 508</u>	<u>--</u>	<u>89 508</u>
			507		507
	<u>2 814</u>		<u>90 015</u>	<u>--</u>	<u>90 015</u>

7. Dettes (suite)

Taux d'intérêt moyen pondéré ⁽⁵⁾

Monnaie	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement		Travaux d'organismes municipaux	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
En dollar canadien	5,42 %	5,82 %	5,93 %	6,03 %	5,44 %	5,61 %
En dollar américain	6,25	6,07	3,45	3,45	5,78	5,78
En yen	3,52	3,55				
En euro	4,47	4,69			7,72	8,41
En franc suisse	2,71	3,16				
Taux moyen pondéré	5,36 %	5,60 %	5,93 %	6,02 %	5,59 %	6,16 %

- (1) En contrepartie de cette dette, des avances aux réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et aux entreprises du gouvernement sont accordées aux mêmes conditions que les emprunts et inscrites à titre d'avoirs financiers.
- (2) Dans le cadre du programme d'assainissement des eaux, le gouvernement s'engage, selon une entente signée conjointement avec les municipalités et la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE), à contribuer au financement du coût des travaux en remboursant le capital et les intérêts selon les échéances des emprunts contractés par la SQAE.
- (3) Le gouvernement ne détenait aucun de ses titres au 31 mars 2006 (55 millions de dollars en 2005).
- (4) Les autres devises regroupent en 2005 et en 2006 la livre sterling, le peso mexicain et les dollars australien et néo-zélandais. Un tableau détaillé par monnaies et par catégories de dettes est présenté à l'annexe 13.
- (5) Le taux d'intérêt moyen pondéré correspond au taux effectif des emprunts.

Échéanciers des dettes après incidence des instruments financiers dérivés

Directe

Échéance au 31 mars ⁽⁶⁾	En dollar canadien ⁽⁹⁾	En dollar américain ⁽⁹⁾	En yen	En euro	En franc suisse	Autres devises	Total
							(en millions de dollars)
2007	10 020	(1 357)	(99)	(1 882)	1 562		8 244
2008	6 058	35	37				6 130
2009	5 064	22		(1)	4		5 089
2010	6 451	21	(2)	(2)			6 468
2011	5 322	18	40				5 380
	32 915	(1 261)	(24)	(1 885)	1 566		31 311
2012-2016	23 360	100	1 558	468	3 362	(2)	28 846
2017-2021	1 810	631	1 117	1 395	694		5 647
2022-2026	5 191	(40)	198				5 349
2027-2031	4 700	1 605					6 305
2032 et plus	8 711	187					8 898
	76 687	1 222	2 849	(22)	5 622	(2)	86 356

7. Dettes (suite)

**Réseaux de la santé et des services sociaux,
de l'éducation et entreprises du gouvernement**

Échéance au 31 mars ⁽⁷⁾	En dollar canadien ⁽⁹⁾	En dollar américain	En yen	En euro	En franc suisse	Autres devises	Total
							(en millions de dollars)
2007	343						343
2008	605						605
2009	14						14
2010	522						522
2011	92						92
	1 576						1 576
2012-2016	93						93
2017-2021	27						27
2022-2026	422						422
2027-2031	26						26
2032 et plus	833						833
	2 977						2 977

**Travaux d'organismes
municipaux**

Échéance au 31 mars ⁽⁸⁾	En dollar canadien	En dollar américain	En yen	En euro	En franc suisse	Autres devises	Total
							(en millions de dollars)
2007	459						459
2008	200						200
2009	111						111
2010	305						305
2011	577						577
	1 652						1 652
2012-2016	937						937
2017-2021	89						89
	2 678						2 678

(6) Cet échéancier tient compte, en 2007, de 2 895 millions de dollars pour les bons du trésor et de 1 376 millions de dollars pour les emprunts temporaires. Il est également établi en tenant compte, pour les produits d'épargne remboursables à demande, d'une prévision de remboursement de 807 millions de dollars en 2007, 1 058 millions de dollars en 2008, 514 millions de dollars en 2009, 458 millions de dollars en 2010, 391 millions de dollars en 2011 et 1 353 millions de dollars pour les années 2012-2016.

(7) Cet échéancier inclut un montant de 331 millions de dollars venant à échéance en 2007 pour les bons du trésor.

(8) Cet échéancier inclut un montant de 74 millions de dollars venant à échéance en 2007 pour les bons du trésor.

(9) Ces échéanciers tiennent compte du Fonds d'amortissement, soit 3 356 millions de dollars pour des dettes en dollars canadiens et 633 millions de dollars pour des dettes en dollars américains.

7. Dettes (suite)

Remboursement de la dette par les fonds d'amortissement ⁽¹⁰⁾

Échéance au 31 mars	En dollar canadien	En dollar américain	Total
	(en millions de dollars)		
2007	28		28
2008	17		17
2009	29		29
2010	691		691
2011	386		386
	<u>1 151</u>		<u>1 151</u>
2012-2016	384		384
2017-2021			
2022-2026	734	323	1 057
2027-2031	1 087	310	1 397
	<u>3 356</u>	<u>633</u>	<u>3 989</u>

(10) Les versements aux fonds d'amortissement découlent des engagements pris par le gouvernement dans les prospectus établis lors de l'émission des emprunts.

8. Provision pour financer les immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

En vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)*, de la *Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3)*, de la *Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17)*, de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2)* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (L.R.Q., c. S-5)*, le gouvernement a créé des fonds d'amortissement ayant pour objet, à même les sommes déposées par le ministre responsable, d'acquitter les emprunts (principal et intérêts) pour le financement des immobilisations des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Les actifs nets détenus par ces fonds d'amortissement se répartissent comme suit :

	2006	2005
	(en millions de dollars)	
Fonds d'amortissement afférents à des emprunts		
de collèges d'enseignement général et professionnel du Québec	155	181
de commissions scolaires du Québec	253	274
d'établissements universitaires du Québec	254	243
d'organismes de santé et de services sociaux du Québec	83	114
	<u>745</u>	<u>812</u>

9. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses opérations, le gouvernement a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions de dollars) (note 12)	
Transferts		
Financement d'acquisition d'immobilisations	22 878	22 017
Ententes	6 455	6 597
	<u>29 333</u>	<u>28 614</u>
Paiements minimaux exigibles non actualisés en vertu de baux de location-exploitation	1 363	1 139
Acquisition d'immobilisations	882	789
Approvisionnement en biens et services	306	387
Autres contrats	411	415
	<u>32 295</u>	<u>31 344</u>

Échéancier

Échéance au 31 mars	Transferts - Financement d'acquisition d'immobi- lisations	Transferts - Ententes	Baux de location- exploitation	Acquisition d'immobi- lisations	Approvi- sionnement en biens et services	Autres contrats	Total
	(en millions de dollars)						
2007	2 398	1 131	210	158	176	223	4 296
2008	2 095	374	184	40	100	49	2 842
2009	2 788	324	158	13	24	61	3 368
2010	2 660	172	132	3	6		2 973
2011	1 204	156	108				1 468
	<u>11 145</u>	<u>2 157</u>	<u>792</u>	<u>214</u>	<u>306</u>	<u>333</u>	<u>14 947</u>
2012-2016	5 616	782	524			1	6 923
2017-2021	552	758	25				1 335
2022-2026	212	752	9				973
2027 et plus	94	1 981	13			77	2 165
	<u>17 619</u>	<u>6 430</u>	<u>1 363</u>	<u>214</u>	<u>306</u>	<u>411</u>	<u>26 343</u>
Échéancier indéterminé	5 259	25		668			5 952
	<u>22 878</u>	<u>6 455</u>	<u>1 363</u>	<u>882</u>	<u>306</u>	<u>411</u>	<u>32 295</u>

Les obligations contractuelles à l'égard des transferts sont détaillées à l'annexe 16.

10. Éventualités

- A) Les interventions financières garanties nettes s'élèvent à 44 691 millions de dollars au 31 mars 2006 (44 654 millions de dollars au 31 mars 2005) dont 33 917 millions de dollars au 31 mars 2006 (33 883 millions de dollars au 31 mars 2005) se rapportant aux garanties émises par le gouvernement à l'égard des emprunts d'Hydro-Québec. Ces interventions financières garanties nettes sont présentées sommairement à l'annexe 17.
- B) Le 9 janvier 2004, la Cour supérieure a prononcé un jugement dans le dossier de l'équité salariale. En réponse à ce jugement, le gouvernement a conclu en 2006 des ententes avec des associations d'employés, lesquelles représentent la presque totalité des salariés de la fonction publique et des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. À la date de clôture des états financiers consolidés, une provision pour l'équité salariale au montant de 1 171 millions de dollars (673 millions de dollars au 31 mars 2005) a été inscrite à l'égard de la période du 21 novembre 2001 au 31 mars 2006. Cette provision couvre les ajustements salariaux et les intérêts courus afférents, considérant une période de sept ans comme base d'étalement de ces ajustements. À cet égard, le gouvernement a déposé une requête auprès de la Commission de l'équité salariale afin de prolonger de trois années additionnelles la période d'étalement de quatre ans prévue à la *Loi sur l'équité salariale*.
- C) Le gouvernement fait par ailleurs l'objet de certaines réclamations et de causes en instance ou éventuelles. Elles portent notamment sur des revendications territoriales par des bandes indiennes. Les autres causes, qui impliquent des montants de 910 millions de dollars (869 millions de dollars en 2005), sont reliées à des inexécutions de contrats, à des dommages subis par des personnes ou des biens et à des éléments connexes. Le dénouement de ces litiges étant incertain, la perte éventuelle que le gouvernement pourrait devoir assumer ne peut être déterminée.

11. Opérations et soldes interorganismes importants avec les entreprises du gouvernement

	2006	2005
	(en millions de dollars) (note 12)	
Opérations interorganismes		
Revenus		
Impôt sur le revenu et les biens	568	576
Revenus divers	471	509
	<u>1 039</u>	<u>1 085</u>
Dépenses		
Économie et environnement	122	109
Gouverne et justice	35	40
	<u>157</u>	<u>149</u>

11. Opérations et soldes interorganismes importants avec les entreprises du gouvernement (suite)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions de dollars) (note 12)	
Soldes interorganismes		
Placements temporaires	800	--
Débiteurs	385	522
Placements à long terme	236	199
Avances aux réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et aux entreprises du gouvernement	2 946	3 690
Créditeurs et frais à payer	10	20
Dette directe	2 085	1 598

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de 2005 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006. Les données intègrent principalement un reclassement à la baisse des revenus autonomes et des dépenses de 412 millions de dollars correspondant à l'application des changements à la politique familiale.

De plus, à la suite de la révision, en 2006, du modèle de présentation des obligations contractuelles à la note 9, les données comparatives de 2005 intègrent de l'information sur les accords à long terme concernant notamment certaines ententes ainsi que des contrats d'acquisition d'immobilisations et d'approvisionnement en biens et services.

Ministères et organismes du gouvernement dont les opérations financières ont été effectuées à même le Fonds consolidé du revenu ⁽¹⁾

Affaires municipales et Régions

Commission municipale du Québec
Régie du logement

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Commission de protection du territoire agricole du Québec
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Assemblée nationale

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Commission de la fonction publique

Conseil exécutif

Commission d'accès à l'information
Conseil permanent de la jeunesse

Culture et Communications

Commission de toponymie
Commission des biens culturels du Québec
Conseil supérieur de la langue française
Office québécois de la langue française

Développement durable, Environnement et Parcs

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Développement économique, Innovation et Exportation

Conseil de la science et de la technologie

Éducation, Loisir et Sport

Commission consultative de l'enseignement privé
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
Conseil supérieur de l'éducation

Emploi et Solidarité sociale

Famille, Aînés et Condition féminine

Conseil de la famille et de l'enfance
Conseil des aînés
Conseil du statut de la femme
Curateur public ⁽²⁾

Ministères et organismes du gouvernement dont les opérations financières ont été effectuées à même le Fonds consolidé du revenu ⁽¹⁾ (suite)

Finances

Registraire des entreprises

Immigration et Communautés culturelles

Conseil des relations interculturelles

Justice

Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Conseil de la justice administrative

Conseil de la magistrature

Office de la protection du consommateur

Tribunal des droits de la personne

Personnes désignées par l'Assemblée nationale

Commissaire au lobbyisme

Directeur général des élections – Commission de la représentation

Protecteur du citoyen

Vérificateur général

Relations internationales

Ressources naturelles et Faune

Revenu

Santé et Services sociaux

Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé

Conseil de la santé et du bien-être

Conseil du médicament

Conseil médical du Québec

Office des personnes handicapées du Québec

Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux

Sécurité publique

Bureau du coroner

Comité de déontologie policière

Commissaire à la déontologie policière

Commission québécoise des libérations conditionnelles

Régie des alcools, des courses et des jeux

**Ministères et organismes du gouvernement dont les opérations financières
ont été effectuées à même le Fonds consolidé du revenu ⁽¹⁾ (suite)**

Services gouvernementaux

Tourisme

Transports

Commission des transports du Québec

Travail

Commission de l'équité salariale

Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre

Conseil des services essentiels

(1) Ces entités ont une année financière qui se termine le 31 mars.

(2) Cette entité effectue aussi des opérations fiduciaires exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Organismes et fonds spéciaux du gouvernement qui ont leur propre entité comptable

Organismes ⁽¹⁾

Agence de l'efficacité énergétique
Agence des partenariats public-privé du Québec
Agence métropolitaine de transport ⁽²⁾ (31 décembre)
Autorité des marchés financiers
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Centre de recherche industrielle du Québec
Centre de services partagés du Québec
Commissaire de l'industrie de la construction
Commission de la capitale nationale du Québec
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs
Commission des lésions professionnelles
Commission des normes du travail
Commission des relations du travail
Commission des services juridiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Corporation d'urgences-santé
École nationale de police du Québec ⁽²⁾ (30 juin)
École nationale des pompiers du Québec ⁽²⁾ (30 juin)
Fondation de la faune du Québec
Fonds d'aide aux recours collectifs
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers
Fonds de la recherche en santé du Québec
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
Héma-Québec
Institut de la statistique du Québec
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec ⁽²⁾ (30 juin)
Institut national de santé publique du Québec
Investissement Québec
La Financière agricole du Québec
Musée d'art contemporain de Montréal
Musée de la civilisation
Musée national des beaux-arts du Québec
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris (30 juin)
Office des professions du Québec
Office Québec-Amériques pour la jeunesse
Régie de l'assurance maladie du Québec
Régie de l'énergie
Régie des installations olympiques (31 octobre)

**Organismes et fonds spéciaux du gouvernement
qui ont leur propre entité comptable** (suite)*Organismes* ⁽¹⁾ (suite)

Régie du bâtiment du Québec
Régie du cinéma
Services Québec
Société de développement des entreprises culturelles
Société de financement des infrastructures locales du Québec
Société de la Place des Arts de Montréal ⁽²⁾ (31 août)
Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)
Société des Traversiers du Québec
Société d'habitation du Québec (31 décembre)
Société du Centre des congrès de Québec
Société du Grand Théâtre de Québec (31 août)
Société du Palais des congrès de Montréal
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
Société immobilière du Québec
Société nationale de l'amiante
Société québécoise d'assainissement des eaux
Société québécoise de récupération et de recyclage
Société québécoise d'information juridique
Tribunal administratif du Québec

Fonds spéciaux ⁽¹⁾

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de collègues d'enseignement général
et professionnel du Québec
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires du Québec
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'établissements universitaires du Québec
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier
Fonds de développement du marché du travail
Fonds de développement régional
Fonds de financement
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu
Fonds de gestion de l'équipement roulant
Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger
Fonds de l'assurance médicaments
Fonds de l'état civil

**Organismes et fonds spéciaux du gouvernement
qui ont leur propre entité comptable** (suite)

Fonds spéciaux ⁽¹⁾ (suite)

Fonds de l'industrie des courses de chevaux
Fonds de partenariat touristique
Fonds de perception
Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun
Fonds des pensions alimentaires ⁽³⁾
Fonds des registres du ministère de la Justice
Fonds des services de police
Fonds des services de santé
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu
Fonds d'information foncière
Fonds d'information géographique
Fonds du Centre financier de Montréal
Fonds du service aérien gouvernemental
Fonds forestier
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports
Fonds québécois d'initiatives sociales
Fonds relatif à la tempête de verglas
Fonds spécial olympique

- (1) Les organismes et les fonds spéciaux ont généralement une année financière qui se termine le 31 mars. Dans le cas contraire, la date de fin d'exercice est indiquée entre parenthèses.
(2) Ces entités ont une date de fin d'année financière différente du 31 mars 2006, pour lesquelles aucune donnée n'était disponible pour la période comprise entre la fin de leur année financière et le 31 mars 2006.
(3) Ce fonds effectue aussi des opérations fiduciaires exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Entreprises du gouvernement ⁽¹⁾

Capital Financière agricole inc.
Corporation d'hébergement du Québec
Financement-Québec
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier (31 décembre)
Hydro-Québec ⁽²⁾ (31 décembre)
Immobilière SHQ (31 décembre)
IQ FIER inc.
IQ Immigrants Investisseurs inc.
Loto-Québec
Société de développement de la Baie James (31 décembre)
Société de l'assurance automobile du Québec (31 décembre)
Société des alcools du Québec (25 mars 2006)
Société des établissements de plein air du Québec
Société générale de financement du Québec (31 décembre)
Société Innovatech du Grand Montréal
Société Innovatech du Sud du Québec
Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches
Société Innovatech Régions ressources

(1) Les entreprises du gouvernement ont généralement une année financière qui se termine le 31 mars. Dans le cas contraire, la date de fin d'exercice est indiquée entre parenthèses.

(2) Cette entreprise effectue aussi des opérations fiduciaires exclues du périmètre comptable du gouvernement.

**Organismes et fonds exerçant des opérations fiduciaires
exclus du périmètre comptable du gouvernement ⁽¹⁾**

Caisse de dépôt et placement du Québec (31 décembre)
Comité Centraide – secteur public (31 décembre)
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (31 décembre)
Commission de la construction du Québec (31 décembre)
Conseil de gestion de l'assurance parentale (partie fiduciaire) (31 décembre)
Curateur public (partie fiduciaire)
Fonds central de soutien à la réinsertion sociale (31 décembre)
Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
Fonds d'assurance parentale (31 décembre)
Fonds d'assurance-récolte
Fonds d'assurance-stabilisation des revenus agricoles
Fonds des cautionnements individuels des agents de voyages
Fonds des pensions alimentaires (partie fiduciaire)
Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages
Fonds d'indemnisation des services financiers
Fonds du compte de stabilisation du revenu agricole
Fonds en fidéicommiss
Fonds national de formation de la main-d'œuvre
Hydro-Québec – Régime de retraite (31 décembre)
Régie des rentes du Québec

(1) Ces organismes et fonds ont généralement une année financière qui se termine le 31 mars. Dans le cas contraire, la date de fin d'exercice est indiquée entre parenthèses.

Détail des revenus

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006

	2006		2005
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
	(en millions de dollars)		(note 12)
Impôt sur le revenu et les biens			
Impôt sur le revenu des particuliers		16 466	16 334
Cotisations au Fonds des services de santé		5 563	5 335
Impôt des sociétés		4 787	4 253
	<u>26 560</u>	<u>26 816</u>	<u>25 922</u>
Taxes à la consommation			
Vente		9 656	9 272
Carburants		1 708	1 761
Tabac		818	965
Boissons alcooliques		414	403
Pari mutuel		13	13
	<u>12 939</u>	<u>12 609</u>	<u>12 414</u>
Droits et permis			
Véhicules automobiles		828	799
Ressources naturelles		354	365
Autres		324	315
	<u>1 303</u>	<u>1 506</u>	<u>1 479</u>
Revenus divers			
Ventes de biens et services		2 330	1 853
Intérêts		583	464
Amendes, confiscations et recouvrements		514	468
	<u>2 951</u>	<u>3 427</u>	<u>2 785</u>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement			
Société des alcools du Québec		657	546
Loto-Québec		1 537	1 511
Hydro-Québec		2 323	2 405
Autres		37	(116)
	<u>4 453</u>	<u>4 554</u>	<u>4 346</u>
Total des revenus autonomes	<u>48 206</u>	<u>48 912</u>	<u>46 946</u>
Transferts du gouvernement du Canada			
Péréquation		4 798	5 221
Transferts pour la santé		3 185	2 422
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux		1 034	926
Autres programmes		2 105	1 370
	<u>10 408</u>	<u>11 122</u>	<u>9 939</u>
Total des transferts du gouvernement du Canada	<u>10 408</u>	<u>11 122</u>	<u>9 939</u>
Total des revenus	<u>58 614</u>	<u>60 034</u>	<u>56 885</u>

Détail des dépenses

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006

	2006		2005
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
	(en millions de dollars)		(note 12)
PAR SUPERCATÉGORIES ET CATÉGORIES			
Transfert			
Rémunération		22 193	21 761
Fonctionnement		5 383	4 825
Capital ⁽¹⁾		1 507	1 401
Intérêt ⁽¹⁾		1 223	1 214
Support		12 967	11 966
		43 273	41 167
Rémunération		4 951	5 212
Fonctionnement ⁽²⁾		3 471	3 244
Créances douteuses et autres provisions		743	477
Sous-total	50 941	52 438	50 100
Service de la dette			
Intérêts sur la dette ⁽³⁾		4 728	4 662
Intérêts au titre des régimes de retraite ⁽⁴⁾		2 831	2 787
Sous-total	7 673	7 559	7 449
Total des dépenses	58 614	59 997	57 549

(1) Après déduction de 43 millions de dollars, en 2005-2006, de revenus sur les actifs pour financer les immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (48 millions de dollars en 2004-2005) pour des transferts en capital et intérêts.

(2) Incluant 961 millions de dollars en 2005-2006 (871 millions de dollars en 2004-2005) au titre d'amortissement et moins-values des immobilisations.

(3) Après déduction de 504 millions de dollars de revenus en 2005-2006 (423 millions de dollars en 2004-2005), soit 208 millions de dollars de revenus d'intérêt pour les avances consenties aux réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et aux entreprises du gouvernement (232 millions de dollars en 2004-2005), 28 millions de dollars de revenus sur les placements temporaires (15 millions de dollars en 2004-2005), et 268 millions de dollars de revenus de placement des Fonds d'amortissement des emprunts (176 millions de dollars en 2004-2005).

(4) Après déduction de 1 230 millions de dollars de revenus de placement en 2005-2006 du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (927 millions de dollars en 2004-2005).

Placements temporaires ⁽¹⁾
AU 31 MARS 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions de dollars)	
Bons du trésor	514	56
Billets	1 893	282
Certificats de dépôt	167	2 455
Acceptations bancaires	253	88
Obligations	62	41
Autres	38	48
	<u>2 927</u>	<u>2 970</u>

(1) Les taux de rendement des placements temporaires varient principalement de 1,0 % à 6,3 %.

Débiteurs
 AU 31 MARS 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions de dollars)	
Débiteurs		
Impôt sur le revenu et les biens ⁽¹⁾	3 834	3 242
Taxes à la consommation ⁽¹⁾	2 785	2 668
Droits et permis ⁽¹⁾	265	236
Revenus divers	1 597	1 761
Revenus provenant des entreprises du gouvernement - dividendes	117	201
Transferts du gouvernement du Canada	1 440	1 377
Comptes à fin déterminée	152	127
Dépenses et autres	376	190
	<u>10 566</u>	<u>9 802</u>
Provision pour créances douteuses	(999)	(862)
Intérêts courus sur placements	8	9
	<u>9 575</u>	<u>8 949</u>

(1) Incluant la portion attribuable aux agents et mandataires : 1 105 millions de dollars pour l'impôt sur le revenu et les biens (890 millions de dollars en 2005), 1 851 millions de dollars pour les taxes à la consommation (1 847 millions de dollars en 2005) et 112 millions de dollars pour les droits et permis (136 millions de dollars en 2005).

Participations dans les entreprises du gouvernement

AU 31 MARS 2006

Participations dans les entreprises du gouvernement

		2006	2005
	Prêts et avances	Participations dans les entreprises du gouvernement	Participations dans les entreprises du gouvernement
	Valeur de consoli- dation	(en millions de dollars)	
Capital Financière agricole inc. ⁽¹⁾	22	22	22
Corporation d'hébergement du Québec ⁽¹⁾	164	164	153
Financement-Québec ⁽¹⁾	77	77	63
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ⁽³⁾	6	6	5
Hydro-Québec ^{(3) (5)}	7	18 411	17 196
Immobilière SHQ ⁽⁴⁾	49	49	35
IQ FIER inc. ^{(1) (5)}	45	(1)	44
IQ Immigrants Investisseurs inc. ⁽¹⁾	33	33	19
Loto-Québec ⁽¹⁾	135	135	135
Société de développement de la Baie James ⁽³⁾	7	7	10
Société de l'assurance automobile du Québec ⁽³⁾	(75)	(75)	(30)
Société des alcools du Québec ⁽¹⁾	36	36	36
Société des établissements de plein air du Québec ⁽¹⁾	41	41	45
Société générale de financement du Québec ⁽³⁾	1 848	1 848	1 822
Société Innovatech du Grand Montréal ⁽²⁾	5	5	34
Société Innovatech du Sud du Québec ⁽¹⁾	10	10	17
Société Innovatech Québec et Chaudière - Appalaches ⁽¹⁾	70	70	74
Société Innovatech Régions ressources ⁽²⁾	28	28	32
Total	52	20 918	19 668

(1) La valeur de la consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 mars 2006.

(2) La valeur de la consolidation a été établie à partir d'états financiers non vérifiés au 31 mars 2006.

(3) La valeur de consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 décembre 2005 et ajustée avec les résultats intérimaires non vérifiés au 31 mars 2006.

(4) La valeur de consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 décembre 2005.

(5) Les prêts et avances à Hydro-Québec ont une échéance indéterminée, alors que ceux de IQ FIER inc. viennent à échéance en 2021.

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)

AU 31 MARS 2006

Sommaire des états financiers des entreprises du gouvernement

	2006		
	État des résultats		
	Revenus	Dépenses	Surplus (déficit)
	(en millions de dollars)		
Capital Financière agricole inc. ⁽¹⁾	1	1	
Corporation d'hébergement du Québec ⁽¹⁾	262	252	10
Financement-Québec ⁽¹⁾	15	1	14
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ⁽³⁾	1	1	
Hydro-Québec ⁽³⁾	10 893	8 641	2 252
Immobilière SHQ ⁽³⁾	208	194	14
IQ FIER inc. ⁽¹⁾		1	(1)
IQ Immigrants Investisseurs inc. ⁽¹⁾	86	72	14
Loto-Québec ⁽¹⁾	3 905	2 291	1 614
Société de développement de la Baie James ⁽³⁾	19	22	(3)
Société de l'assurance automobile du Québec ⁽³⁾	166	208	(42)
Société des alcools du Québec ⁽¹⁾	2 173	1 516	657
Société des établissements de plein air du Québec ⁽¹⁾	98	98	
Société générale de financement du Québec ⁽³⁾	1 533	1 463	70
Société Innovatech du Grand Montréal ⁽²⁾	2	1	1
Société Innovatech du Sud du Québec ⁽¹⁾	1	10	(9)
Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches ⁽¹⁾	15	13	2
Société Innovatech Régions ressources ⁽²⁾	1	2	(1)
	<u>19 379</u>	<u>14 787</u>	<u>4 592</u>
Ajustements ⁽⁴⁾			<u>(38)</u>
			<u><u>4 554</u></u>

						2006	2005
Actifs			Passifs				
Avoirs financiers	Avoirs non financiers	Total	Dettes	Autres	Total	Avoir net	Avoir net
						(en millions de dollars)	
22		22				22	22
2 311	1 919	4 230	1 782	2 284	4 066	164	153
11 186		11 186	10 926	183	11 109	77	63
6		6				6	5
7 206	53 226	60 432	34 427	8 629	43 056	17 376	16 220
466	1 680	2 146	2 043	54	2 097	49	35
47		47	45	3	48	(1)	
2 250	78	2 328	2 292	3	2 295	33	19
256	749	1 005		870	870	135	135
11	1	12		5	5	7	10
194	120	314		385	385	(71)	(26)
356	303	659	10	613	623	36	36
34	170	204	52	111	163	41	41
1 252	1 270	2 522	445 ⁽⁵⁾	253	698	1 824	1 772
13		13	8		8	5	34
10		10				10	17
70		70				70	74
29		29		1	1	28	32
25 719	59 516	85 235	52 030	13 394	65 424	19 811	18 642
						1 055	1 019
						20 866	19 661

(1) La valeur de la consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 mars 2006.

(2) La valeur de la consolidation a été établie à partir d'états financiers non vérifiés au 31 mars 2006.

(3) La valeur de consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 décembre 2005.

(4) Les ajustements découlent principalement des résultats intermédiaires non vérifiés au 31 mars 2006.

(5) Les emprunts au montant de 368 millions de dollars au 31 décembre 2005 (392 millions de dollars en 2004) de certaines entreprises et filiales de la Société sont garantis par différents types de sûretés sur les débiteurs, stocks et autres actifs corporels et incorporels ainsi que par des hypothèques sur l'universalité des biens dont la valeur comptable totalise 956 millions de dollars au 31 décembre 2005 (1 122 millions de dollars en 2004).

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)

AU 31 MARS 2006

Échéancier des dettes après incidence des instruments financiers dérivés

	Remboursement des dettes à long terme pour les prochains exercices						Total
	2007	2008	2009	2010	2011	2012 et suivants	
	(en millions de dollars)						
Corporation d'hébergement du Québec	84	260	80	162	128	1 068	1 782
Financement-Québec	1 389	896	2 043	1 889	400	4 309	10 926
Hydro-Québec	3 148	1 669	1 289	1 869	684	25 768	34 427
Immobilière SHQ	65	69	74	79	84	1 672	2 043
IQ FIER inc.						45	45
IQ Immigrants Investisseurs inc.	185	325	544	714	524		2 292
Société des alcools du Québec	1	2	2	1	2	2	10
Société des établissements de plein air du Québec						52	52
Société générale de financement du Québec	28	135	40	34	37	171	445
Société Innovatech du Grand Montréal						8	8
	<u>4 900</u>	<u>3 356</u>	<u>4 072</u>	<u>4 748</u>	<u>1 859</u>	<u>33 095</u>	<u>52 030</u> ⁽¹⁾

(1) Dont 2 710 millions de dollars de dettes contractées auprès du gouvernement.

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)

AU 31 MARS 2006

*Quotes-parts du gouvernement dans les redressements effectués par des entreprises du gouvernement***Société générale de financement du Québec**

À compter de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005, la Société impute à l'état des résultats les frais de pré-exploitation engagés au cours de l'exercice au lieu de les reporter et de les amortir sur une période de trois à cinq ans.

Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches

À compter de l'exercice se terminant le 31 mars 2006, pour se conformer à une recommandation de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, la Société comptabilise ses placements à la juste valeur et impute les variations de la juste valeur à l'état des résultats. Auparavant, ces placements étaient comptabilisés au coût.

Société de l'assurance automobile du Québec

À compter de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005, la Société ne capitalise plus à ses actifs incorporels le coût des développements informatiques liés au passage à l'an 2000.

De plus, elle inclut dorénavant dans sa provision pour congés de maladie et vacances certains avantages sociaux accordés aux employés. Ces avantages étaient auparavant comptabilisés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les employés en bénéficiaient.

Impact total

Ces redressements ont eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants:

	<u>2006</u>
	(en millions de dollars)
Participations dans les entreprises du gouvernement	(25)
Déficits cumulés et dette nette au début et à la fin de l'exercice	25

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)

AU 31 MARS 2006

*Engagements et éventualités***Corporation d'hébergement du Québec**

Au 31 mars 2006, le solde non complété des contrats signés par la Corporation faisant l'objet d'engagements contractuels totalise 80 millions de dollars (82 millions de dollars en 2005), dont 28 millions de dollars (26 millions de dollars en 2005) pour des projets en cours et 50 millions de dollars (56 millions de dollars en 2005) pour des projets à l'étude.

Les instruments de crédits utilisés afin de répondre aux besoins de financement des clients de la Corporation représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Corporation pourrait être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. Le montant total des instruments de crédits de 266 millions de dollars (239 millions de dollars en 2005) ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futurs, car ces instruments peuvent expirer ou être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

Hydro-Québec

Hydro-Québec prévoit des investissements en immobilisations de 4 000 millions de dollars en 2006 (3 700 millions de dollars en 2005).

Au 31 décembre 2005, la Société avait pris des engagements en vertu de contrats d'achat d'électricité, ces contrats représentant une puissance installée d'environ 3 697 MW. Elle prévoit acheter annuellement environ 13 TWh d'énergie au cours de la durée de ces contrats, qui s'étalent jusqu'en 2033. La plupart de ces contrats comportent des clauses de renouvellement.

Compte tenu de l'ensemble des contrats d'achat d'électricité, la Société prévoit effectuer les paiements suivants au cours des cinq prochains exercices :

	<u>31 décembre 2005</u> (en millions de dollars)
2006	732
2007	1 116
2008	1 130
2009	1 159
2010	1 231
Total	<u><u>5 368</u></u>

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)

AU 31 MARS 2006

Engagements et éventualités (suite)**Hydro-Québec** (suite)

Au 31 mars 2006, la responsabilité potentielle maximale au titre des lettres de crédit ou des cautionnements s'élevait à 410 millions de dollars (443 millions de dollars en 2005). De ce montant, 313 millions de dollars (380 millions de dollars en 2005) concernent les achats d'énergie et un passif de 23 millions de dollars (9 millions de dollars en 2005) a été comptabilisé à cet égard. Certaines garanties viennent à échéance entre 2006 et 2019, alors que d'autres ont une échéance indéterminée.

IQ Immigrants Investisseurs inc.

Dans le cours normal de ses activités, cette entreprise a contracté divers engagements pour un montant de 142 millions de dollars en 2006 (127 millions de dollars en 2005). Ceux-ci représentent les montants de contributions financières non remboursables dont le déboursement n'a pas été autorisé, de même que les sommes affectées aux contributions financières à Emploi-Québec et au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futurs, car certains de ceux-ci peuvent être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

IQ FIER inc.

Dans le cours normal de ses activités, cette entreprise a contracté divers engagements pour un montant de 205 millions de dollars (20 millions en 2005). Ceux-ci représentent les ententes d'investissements autorisées par la Société. Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futurs, car certains de ceux-ci expireront ou pourront être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

Société générale de financement du Québec

La Société s'est engagée à faire l'acquisition d'immobilisations corporelles et l'achat de services et de matières premières totalisant 31 millions de dollars au cours des prochains exercices (196 millions en 2005).

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)
 AU 31 MARS 2006

Engagements et éventualités (suite)

Diverses entreprises

Certaines entreprises du gouvernement se sont engagées, au 31 mars 2006, en vertu de contrats de location-exploitation et de baux à long terme à effectuer des paiements minimaux exigibles non actualisés pour des montants totalisant 556 millions de dollars (567 millions de dollars en 2005).

Échéancier

	<u>2006</u>
	(en millions de dollars)
2007	86
2008	82
2009	74
2010	68
2011	<u>62</u>
	372
2012-2016	<u>184</u>
	<u>556</u>

Dans le cours normal de leurs activités, certaines entreprises contractent divers engagements. Ces derniers totalisant 164 millions de dollars (132 millions de dollars en 2005) représentent des engagements autorisés qui n'avaient pas été déboursés au 31 mars 2006. Certains de ces montants pourraient ne pas être versés si les événements ne sont pas réalisés.

Placements à long terme

AU 31 MARS 2006

	2006			2005	
	Actions et mise de fonds	Obligations et billets	Prêts et avances	Total	Total
	(en millions de dollars)				
Municipalités et organismes municipaux					
Municipalités		3 ⁽¹⁾		3	4
Organismes municipaux			2 ⁽¹⁾	2	2
		<u>3</u>	<u>2</u>	<u>5</u>	<u>6</u>
Particuliers, entreprises et autres					
Étudiants			817 ⁽²⁾	817	842
Entreprises	429	6 ⁽⁴⁾	1 291 ^{(3) (5)}	1 726	1 656
Régime de rentes de survivants			357 ⁽⁴⁾	357	335
Autres		128 ⁽⁴⁾	782 ⁽⁴⁾	910	824
	<u>429</u>	<u>134</u>	<u>3 247</u>	<u>3 810</u>	<u>3 657</u>
Provision pour créances douteuses			(1 007)	(1 007)	(786)
	<u>429</u>	<u>134</u>	<u>2 240</u>	<u>2 803</u>	<u>2 871</u>
	<u>429</u>	<u>137</u>	<u>2 242</u>	<u>2 808</u>	<u>2 877</u>

(1) Les obligations et billets et les prêts et avances aux municipalités et aux organismes municipaux portent intérêt à des taux variant de 6,3 % à 10,0 %.

(2) Les prêts et avances aux étudiants portent intérêt à des taux variant de 4,25 % à 14,88 %.

(3) Les prêts aux entreprises portent intérêt à des taux variant de 2,75 % à 15,0 %.

(4) Le prêt sur le Régime de rentes de survivants, tous les autres prêts et avances ainsi que les obligations et billets portent intérêt à des taux pouvant atteindre 12,25 %.

(5) Les garanties reçues à l'égard des prêts et avances sont de 118 millions de dollars.

Échéancier des placements

	2006
	(en millions de dollars)
2007	505
2008	518
2009	180
2010	118
2011	160
	<u>1 481</u>
2012-2016	471
2017-2021	146
2022-2026	56
2027-2031	1
2032 et plus	256
	<u>2 411</u>
Échéance indéterminée	397
	<u>2 808</u>

Découvert bancaire
AU 31 MARS 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions de dollars)	
Chèques en circulation	624	671
Moins		
Espèces en banque	272	278
Espèces et effets en main et dépôts en circulation	<u>125</u>	<u>177</u>
	<u><u>227</u></u>	<u><u>216</u></u>

Créditeurs et frais à payer

AU 31 MARS 2006

	2006	2005
	(en millions de dollars)	
Rémunération ⁽¹⁾	1 759	1 211
Fournisseurs	1 749	1 562
Avances des fonds en fidéicomis	434	388
Comptes d'accord de perception fiscale	101	8
Comptes à fin déterminée	96	158
Intérêts courus sur emprunts	2 342	2 116
Transferts	1 977	2 088
Transferts du gouvernement du Canada		
Péréquation et Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ^{(2) (3)}	2 640	
Autres programmes	317	
	<u>2 957</u>	
Congés de maladie et vacances ⁽³⁾	1 211	1 207
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties ⁽³⁾	711	571
Régime de rentes de survivants ⁽³⁾	358	351
	<u>13 695</u>	<u>9 660</u>

(1) Incluant une provision pour l'équité salariale au montant de 1 171 millions de dollars (673 millions de dollars au 31 mars 2005).

(2) Incluant un montant de 2 377 millions de dollars, à rembourser sur 10 ans à compter de 2006-2007, relatif aux mesures adoptées par le gouvernement du Canada pour atténuer la baisse de transferts en 2003-2004 et 2004-2005. Incluant également un montant de 263 millions de dollars, à rembourser au cours des deux prochaines années, relatif à une modification par le gouvernement du Canada de la méthodologie utilisée pour mesurer la capacité fiscale des provinces à l'impôt foncier en février 2002.

(3) Comprenant principalement des sommes à payer à long terme.

Dettes

AU 31 MARS 2006

		2006							
		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement				Travaux d'organismes municipaux		Total	
Monnaie	Directe		En millions d'unités monétaires		En millions d'unités monétaires		En millions d'unités monétaires		
	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)	
EN DOLLAR CANADIEN									
	Emprunts temporaires ⁽¹⁾	1 376	1 376					1 376	1 376
	Bons du trésor	2 895	2 895	331	331	74	74	3 300	3 300
	Produits d'épargne	4 580	4 580					4 580	4 580
	Obligations et billets	37 468	37 468	2 552	2 552	1 997	1 997	42 017	42 017
	Billets à moyen terme sur le marché canadien	8 586	8 586	159	159			8 745	8 745
	Billets à moyen terme sur le marché européen	2 075	2 075			277	277	2 352	2 352
	Obligations découlant de contrats de location-acquisition	136	136					136	136
	Contrats d'échange de devises	22 791	22 791	3	3	400	400	23 194	23 194
		79 907	79 907	3 045	3 045	2 748	2 748	85 700	85 700
EN DOLLAR AMÉRICAIN									
	Emprunts temporaires ⁽¹⁾								
	Obligations et billets	11 766	13 732	3	3	143	167	11 912	13 902
	Billets à moyen terme sur le marché canadien	23	27					23	27
	Billets à moyen terme sur le marché américain	1 084	1 266					1 084	1 266
	Billets à moyen terme sur le marché européen	295	344					295	344
	Contrats d'échange de devises	(11 579)	(13 516)	(3)	(3)	(143)	(167)	(11 725)	(13 686)
		1 589	1 853	--	--	--	--	1 589	1 853
EN PESO MEXICAIN									
	Obligations et billets	1 500	161					1 500	161
	Contrats d'échange de devises	(1 500)	(161)					(1 500)	(161)
		--	--	--	--	--	--	--	--
EN YEN									
	Obligations et billets	155 636	1 546					155 636	1 546
	Billets à moyen terme sur le marché américain	3 393	34					3 393	34
	Billets à moyen terme sur le marché européen	293 421	2 914					293 421	2 914
	Contrats d'échange de devises	(165 599)	(1 645)					(165 599)	(1 645)
		286 851	2 849	--	--	--	--	286 851	2 849
	Montants à reporter		84 609		3 045		2 748		90 402

Dettes (suite)
AU 31 MARS 2006

		2006							
Monnaie	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement		Travaux d'organismes municipaux		Total		
	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	
		(en millions de dollars)		(en millions de dollars)		(en millions de dollars)		(en millions de dollars)	
Montants reportés		84 609		3 045		2 748		90 402	
EN FRANC SUISSE									
Obligations et billets	1 003	899					1 003	899	
Contrats d'échange de devises	5 272	4 723					5 272	4 723	
	<u>6 275</u>	<u>5 622</u>					<u>6 275</u>	<u>5 622</u>	
EN LIVRE STERLING									
Obligations et billets	199	404					199	404	
Contrats d'échange de devises	(200)	(406)					(200)	(406)	
	<u>(1)</u>	<u>(2)</u>					<u>(1)</u>	<u>(2)</u>	
EN DOLLAR AUSTRALIEN									
Obligations et billets	646	541					646	541	
Contrats d'échange de devises	(646)	(541)					(646)	(541)	
	<u>--</u>	<u>--</u>					<u>--</u>	<u>--</u>	
EN DOLLAR NÉO-ZÉLANDAIS									
Obligations et billets	299	215					299	215	
Contrats d'échange de devises	(299)	(215)					(299)	(215)	
	<u>--</u>	<u>--</u>					<u>--</u>	<u>--</u>	
EN EURO									
Obligations et billets	3 647	5 167			99	141	3 746	5 308	
Billets à moyen terme sur le marché européen	3 915	5 547					3 915	5 547	
Contrats d'échange de devises	(7 577)	(10 736)			(99)	(141)	(7 676)	(10 877)	
	<u>(15)</u>	<u>(22)</u>			<u>--</u>	<u>--</u>	<u>(15)</u>	<u>(22)</u>	
		90 207		3 045		2 748		96 000	
Moins									
Fonds d'amortissement		3 851		68		70		3 989	
Dettes avant gain (perte) de change reporté		<u>86 356</u>		<u>2 977</u>		<u>2 678</u>		<u>92 011</u>	
Gain (perte) de change reporté		1 606						1 606	
		<u>87 962</u>		<u>2 977</u>		<u>2 678</u>		<u>93 617</u>	

(1) Les emprunts temporaires en 2006 comprennent des acceptations et emprunts bancaires pour 149 millions de dollars, des billets au pair pour 958 millions de dollars et des billets à escompte pour 269 millions de dollars.

Dettes (suite)
 AU 31 MARS 2006

		2005							
		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement				Travaux d'organismes municipaux		Total	
	Directe								
	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien (en millions de dollars)	
Monnaie									
EN DOLLAR CANADIEN									
Emprunts temporaires ⁽¹⁾	453	453					453	453	
Bons du trésor	2 805	2 805	488	488	15	15	3 308	3 308	
Produits d'épargne	4 290	4 290					4 290	4 290	
Obligations et billets	37 278	37 278	3 254	3 254	1 976	1 976	42 508	42 508	
Billets à moyen terme sur le marché canadien	6 772	6 772	37	37			6 809	6 809	
Billets à moyen terme sur le marché européen	1 971	1 971			280	280	2 251	2 251	
Obligations découlant de contrats de location- acquisition	151	151					151	151	
Contrats d'échange de devises	21 062	21 062	3	3	543	543	21 608	21 608	
	74 782	74 782	3 782	3 782	2 814	2 814	81 378	81 378	
EN DOLLAR AMÉRICAIN									
Emprunts temporaires ⁽¹⁾	1 355	1 639					1 355	1 639	
Obligations et billets	10 021	12 121	3	3	143	174	10 167	12 298	
Billets à moyen terme sur le marché canadien	13	16					13	16	
Billets à moyen terme sur le marché américain	1 010	1 222					1 010	1 222	
Billets à moyen terme sur le marché européen	295	357					295	357	
Contrats d'échange de devises	(10 465)	(12 659)	(3)	(3)	(143)	(174)	(10 611)	(12 836)	
	2 229	2 696	--	--	--	--	2 229	2 696	
EN YEN									
Obligations et billets	178 575	2 015					178 575	2 015	
Billets à moyen terme sur le marché américain	3 393	38					3 393	38	
Billets à moyen terme sur le marché européen	294 366	3 321					294 366	3 321	
Contrats d'échange de devises	(80 099)	(904)					(80 099)	(904)	
	396 235	4 470					396 235	4 470	
Montants à reporter		81 948		3 782		2 814		88 544	

Dettes (suite)
AU 31 MARS 2006

		2005						
Monnaie	Directe		Réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et entreprises du gouvernement		Travaux d'organismes municipaux		Total	
	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien
		(en millions de dollars)		(en millions de dollars)		(en millions de dollars)		(en millions de dollars)
Montants reportés		81 948		3 782		2 814		88 544
EN EURO								
Obligations et billets	3 700	5 804			176	276	3 876	6 080
Billets à moyen terme sur le marché européen	2 429	3 811					2 429	3 811
Contrats d'échange de devises	(6 129)	(9 615)			(176)	(276)	(6 305)	(9 891)
	--	--			--	--	--	--
EN FRANC SUISSE								
Obligations et billets	506	512					506	512
Contrats d'échange de devises	3 934	3 980					3 934	3 980
	4 440	4 492					4 440	4 492
EN LIVRE STERLING								
Obligations et billets	199	454					199	454
Contrats d'échange de devises	(200)	(457)					(200)	(457)
	(1)	(3)					(1)	(3)
EN DOLLAR AUSTRALIEN								
Obligations et billets	600	561					600	561
Contrats d'échange de devises	(600)	(561)					(600)	(561)
	--	--					--	--
		86 437		3 782		2 814		93 033
Moins								
Fonds d'amortissement		3 465		60				3 525
Dettes avant gain (perte) de change reporté		82 972		3 722		2 814		89 508
Gain (perte) de change reporté		507						507
		83 479		3 722		2 814		90 015

(1) Les emprunts temporaires en 2005 comprennent des acceptations et emprunts bancaires pour 260 millions de dollars, des billets de trésorerie pour 1 640 millions de dollars, des billets au pair pour 148 millions de dollars et des billets à escompte pour 44 millions de dollars.

Dettes (suite)
AU 31 MARS 2006

Fonds d'amortissement

Évolution du solde du fonds
pour l'année financière terminée le 31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions de dollars)	
Solde au début	3 525	3 507
Plus		
Versement du Fonds consolidé du revenu	196	149
Revenu net	<u>268</u>	<u>176</u>
	<u>3 989</u>	<u>3 832</u>
Moins		
Sommes utilisées pour le remboursement des dettes	<u>--</u>	<u>307</u>
Solde à la fin	<u><u>3 989</u></u> ⁽¹⁾	<u><u>3 525</u></u> ⁽¹⁾

Fonds d'amortissement

État de la situation financière
au 31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions de dollars)	
		(note 12)
Placements		
Bons du trésor	62	35
Obligations et billets	<u>3 824</u>	<u>3 392</u>
	<u>3 886</u>	<u>3 427</u>
Autres éléments d'actifs		
Encaisse	--	4
Débiteurs et intérêts courus	75	52
Perte reportée sur contrats à terme	<u>28</u>	<u>42</u>
	<u>103</u>	<u>98</u>
Solde du Fonds	<u><u>3 989</u></u> ⁽¹⁾	<u><u>3 525</u></u> ⁽¹⁾

(1) Incluant un montant de 138 millions de dollars (60 millions de dollars en 2005), dont 68 millions de dollars (60 millions de dollars en 2005) pour le Fonds d'amortissement des emprunts pour financer les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et les entreprises du gouvernement, et 70 millions de dollars (aucun montant en 2005) pour le Fonds d'amortissement de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Dettes nettes
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions de dollars)	
SOLDE AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLI	(99 042)	(97 298)
Redressements (note 2)	(4 511)	--
Quotes-parts du gouvernement dans les redressements effectués par des entreprises du gouvernement (annexe 9)	(25)	--
Quotes-parts du gouvernement dans l'écart de conversion provenant des entreprises du gouvernement	24	3
Augmentation de la valeur comptable nette des immobilisations	(1 166)	(1 083)
Surplus (déficit) annuel	37	(664)
Variation annuelle de la dette nette	(1 105)	(1 744)
SOLDE À LA FIN	(104 683)	(99 042)

Immobilisations

AU 31 MARS 2006

	Terrains	Bâtiments	Aménagements	Réseaux complexes	Matériel et équipement	Développement informatique	2006 Total	2005 Total	
Coût des immobilisations	(en millions de dollars)								
Solde d'ouverture	417	4 585	212	16 391	2 401	1 628	25 634	23 764	
Acquisitions	10	186	21	1 488	235	284	2 224	1 985	
Dispositions et autres	(4)	(24)	(10)	(3)	(75)	(28)	(144)	(115)	
Moins-values						(44)	(44)		
Solde de clôture	<u>423</u>	<u>4 747</u>	<u>223</u>	<u>17 876</u>	<u>2 561</u>	<u>1 840</u>	<u>27 670</u>	<u>25 634</u>	
Amortissement cumulé									
Solde d'ouverture		2 189	117	9 266	1 512	732	13 816	13 029	
Dépenses d'amortissement		132	12	460	166	147	917	871	
Incidence des dispositions et autres			(1)	(2)	(38)	(6)	(47)	(84)	
Solde de clôture	<u>--</u>	<u>2 321</u>	<u>128</u>	<u>9 724</u>	<u>1 640</u>	<u>873</u>	<u>14 686</u>	<u>13 816</u>	
Immobilisations (note 4)	<u><u>423</u></u>	<u><u>2 426</u></u>	<u><u>95</u></u>	<u><u>8 152</u></u>	<u><u>921</u></u>	<u><u>967</u></u>	<u><u>12 984</u></u> ⁽¹⁾	<u><u>11 818</u></u> ⁽¹⁾	

(1) Incluant des immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition pour 148 millions de dollars en 2005-2006 (158 millions de dollars en 2004-2005). Le montant d'amortissement lié à ces immobilisations s'est élevé à 12 millions de dollars en 2005-2006 (10 millions de dollars en 2004-2005). Le total des immobilisations comprend 1 393 millions de dollars en 2005-2006 (1 164 millions de dollars en 2004-2005) de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur pour lesquels aucun amortissement n'est pris.

Détail des obligations contractuelles

AU 31 MARS 2006

Transferts – Financement d'acquisition d'immobilisations

	2006	2005
	(en millions de dollars)	(note 12)
Remboursement du principal des emprunts contractés pour l'acquisition d'immobilisations		
Commissions scolaires, collèges et universités	9 408	8 845
Établissements et agences de santé et de services sociaux	4 411	4 165
Municipalités et organismes municipaux	2 874	2 786
Autres bénéficiaires	872	711
	<u>17 565</u> ⁽¹⁾	<u>16 507</u> ⁽¹⁾
Financement de projets d'acquisition d'immobilisations autorisés ⁽²⁾		
Commissions scolaires, collèges et universités	1 454	1 744
Établissements et agences de santé et de services sociaux ⁽³⁾	2 651	2 357
Municipalités et organismes municipaux	850	1 038
Autres bénéficiaires	304	309
	<u>5 259</u>	<u>5 448</u>
Remboursement du coût d'immobilisations	<u>54</u>	<u>62</u>
	<u>22 878</u> ⁽⁴⁾	<u>22 017</u> ⁽⁴⁾

(1) Les organismes bénéficiaires des transferts ont contracté leurs emprunts auprès

	2006	2005
	(en millions de dollars)	(note 12)
D'entreprises du gouvernement		
Financement-Québec	10 984	9 516
Corporation d'hébergement du Québec	453	622
	<u>11 437</u>	<u>10 138</u>
D'un organisme du gouvernement		
Fonds de financement	20	21
	<u>11 457</u>	<u>10 159</u>
D'institutions financières externes au gouvernement	6 853	7 160
	<u>18 310</u>	<u>17 319</u>
Fonds d'amortissement des réseaux (note 8)	(745)	(812)
	<u>17 565</u>	<u>16 507</u>

(2) Ces obligations contractuelles représentent la valeur des montants autorisés, dont une partie fait déjà l'objet d'un financement pour l'acquisition d'immobilisations réalisée.

(3) Ces obligations contractuelles incluent des investissements de 100 millions de dollars à réaliser au cours des prochaines années en conformité à l'entente intervenue en mars 2005 entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec.

(4) Les obligations contractuelles en monnaies étrangères sont indiqués en équivalent canadien aux taux en vigueur au 31 mars et tiennent compte des contrats d'échange de devises.

Détail des obligations contractuelles (suite)

AU 31 MARS 2006

Échéancier sommaire des transferts pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour l'acquisition d'immobilisations ⁽¹⁾

Échéance	Commis- sions scolaires	Collèges d'ensei- gnement général et profes- sionnel	Universités	Établis- sements et agences de santé et de services sociaux	Municipalités et organismes municipaux	Autres bénéficiaires	Total
						(en millions de dollars)	
2007	533	255	476	656	349	109	2 378
2008	652	161	301	523	325	114	2 076
2009	991	284	410	688	305	102	2 780
2010	727	283	415	877	260	93	2 655
2011	211	131	177	363	244	77	1 203
	3 114	1 114	1 779	3 107	1 483	495	11 092
2012-2016	1 762	594	961	1 200	872	227	5 616
2017-2021	25	15	7	60	302	143	552
2022-2026	17	10	8	39	131	7	212
2027 et plus		2		5	86		93
	4 918	1 735	2 755	4 411	2 874	872	17 565

(1) L'échéancier est déterminé selon les dates indiquées aux obligations ou billets à la date de l'arrêté des comptes. Tout refinancement effectué après cette date affectera l'échéancier ci-dessus.

Détail des obligations contractuelles (suite)

AU 31 MARS 2006

*Transferts – Ententes**Ententes entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec*

Une entente a été signée en février 2002 entre le gouvernement et les Cris du Québec dans le but de favoriser une plus grande autonomie et une prise en charge par ces derniers de leur développement. Elle permet également une implication accrue des Cris dans les activités de développement économique sur le territoire conventionné de la Baie James.

Dans ce cadre, il est prévu notamment le versement sur une durée de 50 ans, soit de 2002-2003 à 2051-2052, de paiements de transfert annuels au bénéfice des Cris de la Baie James. En contrepartie, ces derniers assument les obligations du gouvernement du Québec, d'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la Baie James relativement à certaines dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois sur le développement économique et communautaire des Cris. Les versements annuels minimums prévus au cours des prochaines années sont de 70 millions de dollars, sujets à indexation, jusqu'en 2052. Au 31 mars 2006, le solde à verser est de 3 220 millions de dollars (3 290 millions de dollars en 2005).

En conformité avec l'entente de février 2002, une nouvelle entente a été signée, en mars 2005, précisant le cadre financier et les règles de financement par le gouvernement et les responsabilités du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James, en matière d'organisation et de prestations de services de santé et de services sociaux pour la population crie, pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2009 et à l'égard de certains éléments allant jusqu'au 31 mars 2033. Au 31 mars 2006, le solde à verser est de 537 millions de dollars (627 millions de dollars en 2005).

Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik

Une entente a été signée en mars 2004, entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik, dans le but de simplifier le versement de paiements de transfert de différents ministères du gouvernement du Québec. Elle permet également d'accorder à cette dernière une plus grande autonomie dans l'affectation de fonds en fonction des priorités de la région.

Dans ce cadre, il est prévu le versement sur une durée de 24 ans, soit de 2004-2005 à 2027-2028, de paiements de transfert annuels de 27,5 millions de dollars, sujets à indexation, à compter du 1^{er} janvier 2005. Au 31 mars 2006, le solde à verser est de 737 millions de dollars (767 millions de dollars en 2005).

Détail des obligations contractuelles (suite)

AU 31 MARS 2006

*Transferts – Ententes (suite)**Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire Nunavik*

Une entente de partenariat sur le développement économique et communautaire au Nunavik a été signée en avril 2002 entre le gouvernement du Québec, la Société Makivik et l'Administration régionale Kativik, dans le but de répondre aux besoins spécifiques de la population du Nunavik, en finançant des projets communautaires et économiques et en fournissant aux communautés locales de meilleures perspectives de développements économiques et communautaires.

Dans ce cadre, il est prévu le versement sur une durée de 25 ans, soit de 2002-2003 à 2026-2027, de paiements de transfert annuels au bénéfice des Inuits du Nunavik de 15 millions de dollars, sujets à indexation à partir de 2005-2006 jusqu'en 2027. Au 31 mars 2006, le solde à verser est de 331 millions de dollars (346 millions de dollars en 2005).

Autres ententes

Les autres ententes comprennent notamment l'entente financière et fiscale conclue avec l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités et la Ville de Montréal pour 389 millions de dollars au 31 mars 2006 ⁽¹⁾, la convention de subvention avec la Ville de Montréal pour 235 millions de dollars au 31 mars 2006, l'entente concernant le financement global des villages nordiques de la région Kativik pour 209 millions de dollars au 31 mars 2006, l'entente avec l'Université du Québec à Montréal pour l'acquisition des actions de la Société de gestion Marie-Victorin pour 98 millions de dollars au 31 mars 2006, et d'autres contributions pour 699 millions de dollars au 31 mars 2006.

(1) Une nouvelle entente a été conclue, en avril 2006, pour les années 2007 à 2013.

Éventualités
 AU 31 MARS 2006

Interventions financières garanties

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions de dollars)	
Entreprises et organismes du gouvernement		
Hydro-Québec ⁽¹⁾	33 917	33 883
Investissement Québec ⁽¹⁾	2 919	2 941
Société d'habitation du Québec ⁽¹⁾	977	807
Autres	244	261
	<u>38 057</u>	<u>37 892</u>
Particuliers et sociétés		
Prêts aux producteurs agricoles et forestiers ⁽¹⁾	4 173	4 264
Prêts aux étudiants ⁽¹⁾	3 091	2 974
Autres prêts	81	95
	<u>7 345</u>	<u>7 333</u>
Total des interventions financières garanties	45 402	45 225
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties	(711)	(571)
INTERVENTIONS FINANCIÈRES GARANTIES NETTES	<u>44 691</u>	<u>44 654</u>

(1) Voir l'information additionnelle dans les pages suivantes.

Éventualités (suite)
 AU 31 MARS 2006

Garanties d'emprunts d'Hydro-Québec ^{(1) (2)}

	2006		2005
	Autorisé	Passif éventuel ⁽³⁾	Passif éventuel ⁽³⁾
	(en millions de dollars)		
Obligations négociables			
En dollar canadien	13 176	10 056	10 929
En dollar américain	9 045	9 045	9 616
Autres monnaies	573	573	700
	22 794	19 674	21 245
Emprunts et autres			
En dollar canadien ^{(4) (5)}	14 894	12 687	10 717
En dollar américain	9 096	1 324	1 571
Autres monnaies	3 548	1 109	1 413
	27 538	15 120	13 701
Total	50 332	34 794	34 946
Fonds d'amortissement	--	(877)	(1 063)
	50 332	33 917	33 883

(1) Le gouvernement du Québec, seul actionnaire, garantit les emprunts contractés en différentes monnaies par Hydro-Québec. La valeur des actifs de cette entreprise s'élève à 60 985 millions de dollars au 31 mars 2006 (58 900 millions de dollars en 2005).

(2) Les emprunts garantis portent intérêt à taux fixes et variables et échoient à différentes dates jusqu'en 2060.

(3) Les emprunts garantis apparaissent en équivalent canadien aux taux en vigueur au 31 mars 2006.

(4) Incluant la garantie financière pour Gentilly-2 au montant de 525 millions de dollars en 2006 (525 millions de dollars en 2005) pour laquelle Hydro-Québec a constitué une fiducie au montant de 32 millions de dollars (28 millions de dollars en 2005).

(5) Incluant un montant de 379 millions de dollars (394 millions de dollars en 2005) représentant une dette à perpétuité.

Éventualités (suite)
AU 31 MARS 2006

Garanties d'emprunts d'Investissement Québec ⁽¹⁾

	2006		2005
	Autorisé ⁽²⁾	Passif éventuel	Passif éventuel
	(en millions de dollars)		
Garanties d'emprunts en vigueur ⁽³⁾	2 698	2 382	1 727
Garanties d'emprunts autorisées non en vigueur	537	537	1 214
	<u>3 235</u>	2 919	2 941
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties		<u>(276)</u>	<u>(112)</u>
		<u>2 643</u>	<u>2 829</u>

(1) Le gouvernement garantit le paiement en capital et intérêts en vertu de la *Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec (L.R.Q., c. I-16.1)*.

(2) Représentant la valeur des montants initialement autorisés lors de la conclusion des ententes de financement.

(3) La valeur totale des sûretés et des cautions reçues en contrepartie des garanties est de 1 721 millions de dollars au 31 mars 2006 (1 391 millions de dollars au 31 mars 2005).

Éventualités (suite)
AU 31 MARS 2006

Garanties accordées par la Société d'habitation du Québec ⁽¹⁾

	2006		2005
	Autorisé	Passif éventuel	Passif éventuel
	(en millions de dollars)		
Garanties de prêts			
Programmes Achat-rénovation, AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec - Volet social et communautaire ⁽²⁾	605	605	424
Autres garanties			
Programmes Aide au logement populaire, OBNL - Privé et Logement en régions éloignées ⁽³⁾	372	372	383
	<u>977</u>	<u>977</u>	<u>807</u>
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties		(11)	(9)
		<u>966</u>	<u>798</u>

(1) La Société d'habitation du Québec (SHQ) accorde des garanties en vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8)*.

(2) Prêts garantis par la SHQ auprès des institutions financières et accordés à des organismes à but non lucratif ou à des coopératives pour une période de 25 ans ou de 35 ans suite à une acceptation de prolongation de la part de la SHQ. Le capital et les intérêts sont assumés par l'organisme. Ces prêts financent le coût de l'immeuble.

(3) Prêts garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) avec laquelle la SHQ a conclu des accords en vertu desquels elle s'est engagée à acheter les propriétés reprises par la SCHL, à la suite du défaut de paiement d'un emprunteur, pour une somme correspondant à la valeur de la réclamation payée au prêteur agréé plus les frais accessoires. Les garanties accordées pour les programmes mentionnés ci-dessus couvrent des périodes de 25 ans, sauf celles ayant trait aux prêts accordés dans les régions urbaines pour les programmes OBNL-Privé qui sont de 35 ans. Le capital et les intérêts sur ces prêts sont à la charge des organismes. Ces prêts financent le coût de l'immeuble.

Garanties des prêts aux producteurs agricoles et forestiers ⁽¹⁾

	2006		2005
	Autorisé	Passif éventuel	Passif éventuel
	(en millions de dollars)		
<i>Loi sur La Financière agricole du Québec</i> <i>(L.R.Q., c. L-0.1)</i>	4 072	4 022	4 100
Diverses lois	151	151	164
	<u>4 223</u>	<u>4 173</u>	<u>4 264</u>
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties		(58)	(62)
		<u>4 115</u>	<u>4 202</u>

(1) Les soldes des montants en principal et en intérêts des prêts à l'égard desquels le Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers assure le remboursement des pertes ainsi que les frais y afférents.

Éventualités (suite)
 AU 31 MARS 2006

Garanties des prêts aux étudiants ⁽¹⁾

	2006		2005
	Autorisé	Passif éventuel	Passif éventuel
	(en millions de dollars)		
Prêts pour lesquels le remboursement des intérêts est à la charge du gouvernement tant que l'emprunteur est étudiant	1 317	1 317	1 164
Prêts pour lesquels le remboursement du capital et des intérêts est à la charge de l'emprunteur	1 760	1 760	1 790
Prêts pour l'achat d'un micro-ordinateur pour lesquels le remboursement des intérêts est à la charge de l'emprunteur	14	14	20
	<u>3 091</u>	<u>3 091</u>	<u>2 974</u>
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties		<u>(356)</u>	<u>(375)</u>
		<u>2 735</u>	<u>2 599</u>

(1) Le gouvernement du Québec garantit à toute institution de crédit le remboursement des pertes de principal et d'intérêts en vertu de la *Loi sur l'aide financière aux études (L.R.Q., c. A-13.3)*.

**Sommaire des opérations fiduciaires exercées
par des organismes et fonds du gouvernement**
AU 31 MARS 2006

	2006			2005	
	Passifs	Actifs	Augmentation (diminution) de l'avoir cumulé (en millions de dollars)	Avoir net	Avoir net
Caisse de dépôt et placement du Québec ⁽¹⁾	57 580	179 739	19 726	122 159	102 433
Comité Centraide - secteur public ⁽¹⁾	9	9			
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances ⁽¹⁾					
RREGOP	54	39 146	4 578	39 092	34 514
RRPE	6	6 487	889	6 481	5 592
Autres régimes	41	410	42	369	327
Commission de la construction du Québec ⁽¹⁾					
Fonds général d'administration	59	76	10	17	7
Régime supplémentaire de rentes - compte général	21	3 515	469	3 494	3 025
Régime supplémentaire de rentes - compte des retraités	1	4 455	409	4 454	4 045
Autres	665	2 840	539	2 175	1 636
Conseil de gestion de l'assurance parentale ⁽¹⁾	20	20			
Curateur public	77	352	(2)	275	277
Fonds central de soutien à la réinsertion sociale ⁽¹⁾		2		2	2
Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec		5	1	5	4
Fonds d'assurance parentale ⁽¹⁾	200	202	2	2	
Fonds d'assurance-récolte et Fonds d'assurance-stabilisation des revenus agricoles	619	319	(61)	(300)	(239)
Fonds des cautionnements individuels des agents de voyages	5	5			
Fonds des pensions alimentaires	311	311			
Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages	9	16	7	7	
Fonds d'indemnisation des services financiers	24	5	(15)	(19)	(4)
Montants à reporter	59 701	237 914	26 594	178 213	151 619

**Sommaire des opérations fiduciaires exercées
par des organismes et fonds du gouvernement (suite)**
AU 31 MARS 2006

	2006			2005	
	Passifs	Actifs	Augmentation (diminution) de l'avoir cumulé (en millions de dollars)	Avoir net	Avoir net
Montants reportés	59 701	237 914	26 594	178 213	151 619
Fonds du compte de stabilisation du revenu agricole	3	3			
Fonds en fidéicommis	454	454			
Fonds national de formation de la main-d'œuvre	2	84	(7)	82	89
Hydro-Québec - Régime de retraite ⁽¹⁾	21	11 352	1 349	11 331	9 982
Régie des rentes du Québec					
Fonds du régime de rentes du Québec	793	29 274	5 216	28 481	23 265
Autres	13	22	2	9	7
	<u>60 987</u>	<u>279 103</u>	<u>33 154</u>	<u>218 116</u>	<u>184 962</u>
Fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec		(84 869)	(12 581)	(84 869)	(72 288)
	<u>60 987</u>	<u>194 234</u>	<u>20 573</u>	<u>133 247</u>	<u>112 674</u>

(1) États financiers au 31 décembre 2005.

**Information financière sur les réseaux de la santé et des services sociaux
et de l'éducation exclus du périmètre comptable du gouvernement**
AU 31 MARS 2006

Résultats, excédents (déficits) annuels et cumulés de fonctionnement ⁽¹⁾

	2006				2005			
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit) annuel	Excédents (déficits) cumulés ⁽²⁾	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit) annuel	Excédents (déficits) cumulés
	(en millions de dollars)							
Santé et services sociaux								
Agences de la santé et des services sociaux								
	167	167	--	9	166	165	1	9
Établissements publics								
	14 480	14 584	(104)	(1 263)	13 560	13 769	(209)	(1 176)
	<u>14 647</u>	<u>14 751</u>	<u>(104)</u>	<u>(1 254)</u>	<u>13 726</u>	<u>13 934</u>	<u>(208)</u>	<u>(1 167)</u>
Éducation								
Commissions scolaires ⁽³⁾								
	8 874	8 830	44	298	8 679	8 705	(26)	236
Collèges ⁽³⁾								
	1 495	1 487	8	42	1 496	1 495	1	37
Universités ⁽⁴⁾								
	2 904	2 923	(19)	(242)	2 831	2 793	38	(209)

(1) L'information financière publiée a été extraite des derniers états financiers vérifiés disponibles en conformité avec les conventions comptables en vigueur dans les réseaux. L'information financière regroupe uniquement les données financières des fonds d'exploitation. L'information présentée exclut donc les données des autres fonds, notamment les fonds de dotation, à destination spéciale, affectés, avec restrictions, en fiducie et d'immobilisations.

(2) Incluant les redressements apportés par les réseaux aux excédents (déficits) cumulés au début, soit 17 millions de dollars pour les établissements de santé publics, 18 millions de dollars pour les commissions scolaires, (3) millions de dollars pour les collèges et (14) millions de dollars pour les universités.

(3) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 30 juin 2005 et au 30 juin 2004.

(4) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 31 mai 2005 et au 31 mai 2004.

